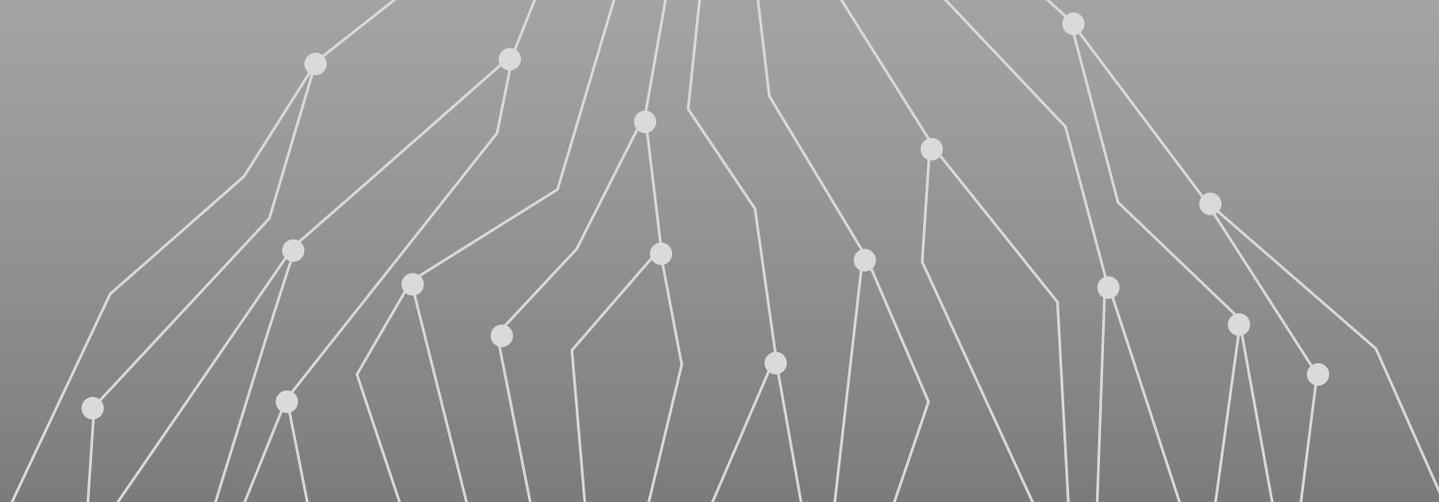




**NOS GROUPES: NOS RACINES, NOTRE AVENIR**



# SOMMAIRE

2	<b>Mot du président</b>
4	<b>Mot du directeur général</b>
8	<b>Profil de l'organisation</b>
19	<b>Rapport de gestion</b>
25	<b>Revue financière</b>
39	<b>Performance sociétale</b>
46	<b>Conseil d'administration</b>

# MOT DU PRÉSIDENT

# A

u cœur de l'action du mouvement syndical se trouve la volonté de répondre au besoin des travailleuses et travailleurs d'obtenir une sécurité du revenu et des conditions de vie décentes pour eux et leurs familles.

Cette philosophie fait partie de l'ADN de la CSN, qui a demandé il y aura bientôt 30 ans à Bâtirente d'apporter sa pierre à cet édifice en permettant aux syndiqué-es de se construire tout au long de leur vie active un revenu de retraite stable et solide, grâce à la force de l'épargne collective de ses membres.

## NOS RACINES

---

Depuis 1987, Bâtirente remplit la mission de fédérer des régimes de retraite syndicaux autour de cette importante dimension de la protection du revenu à la retraite. Notre regroupement donne à des milliers de membres un accès à des régimes efficaces pour la capitalisation de leur retraite ainsi qu'à des régimes de prestation dont profitent les membres retraités pour continuer à bénéficier de la force collective pendant leurs années de décaissement. C'est donc avec conviction que j'appelle tous les syndicats qui bénéficient d'un régime de capitalisation à rejoindre les rangs du système de retraite Bâtirente, car c'est sur cette voie que leurs membres seront collectivement le mieux servis.

Bâtirente prend à cœur ses responsabilités envers ses milliers de membres et ses centaines de groupes qui lui confient la gestion de leurs actifs et nous croyons que pour bien s'en acquitter, une bonne gouvernance est primordiale. C'est pourquoi Bâtirente revoit régulièrement ses pratiques de fonctionnement et de gestion avec le souci de les améliorer constamment dans le meilleur intérêt de ses membres.

Bâtirente fêtera ses 30 années d'existence en 2017. Je suis fier de voir la maturité atteinte aujourd'hui par notre organisation et d'en constater la solidité et la pérennité.

Pierre Patry, président du conseil d'administration de Bâtirente



## NOTRE AVENIR

---

Lors de sa fondation, Bâtirente ne comptait aucun groupe, aucun participant, ni aucun actif sous gestion. Des structures de gouvernance et un fonctionnement adaptés avaient donc été établis. Aujourd'hui, Bâtirente compte près de 350 groupes, 20 000 participants et des actifs sous gestion qui dépassent les 550 millions \$. En outre, il réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 6 millions \$.

Comme les groupes sont la clé de voûte du système Bâtirente, au cours de 2015, le conseil d'administration s'est attelé à réviser les règlements généraux de la corporation, animé par la volonté de consolider, voire d'étendre, la place qui leur est déjà accordée dans les processus de gouvernance, tout en les simplifiant. C'est avec beaucoup de fierté et la satisfaction du devoir accompli que le conseil a finalement adopté d'importantes modifications au printemps 2016, afin de consacrer ce système démocratique au cœur de notre gouvernance et de l'inscrire au sein de nos règlements généraux.

À partir de l'assemblée annuelle de juin 2016, les représentants des groupes auront droit de vote sur l'ensemble des affaires de la corporation, soit l'élection des administrateurs, l'adoption des états financiers et la désignation des auditeurs, en plus de pouvoir soumettre des recommandations. En adoptant ces changements à nos processus de gouvernance, inspirés par les fondements de la CSN, Bâtirente se rapproche encore davantage de ses racines syndicales.

Évidemment, avec l'acquisition de droits viennent les devoirs et les responsabilités. Aussi, j'invite chaleureusement les groupes et leurs représentants à prendre en main leurs droits et à se les approprier pour continuer à construire notre système de retraite tous ensemble!

## REMERCIEMENTS

---

Je souligne l'attachement et la fidélité des administrateurs de Bâtirente envers la corporation. Ceux-ci incarnent la stabilité du modèle Bâtirente et sa solide construction. Nombre d'entre eux en sont à plusieurs mandats consécutifs. Je félicite Serge Fournier, président de la Fédération du commerce (FC), qui a été réélu au sein du conseil d'administration en juin 2015; monsieur Fournier est administrateur de Bâtirente depuis 1998.

Le conseil d'administration peut compter sur le soutien de deux membres experts externes et de plusieurs comités afin de mener à bien ses réflexions et ses travaux. Je remercie tous les membres du conseil d'administration et des comités pour leur dévouement et leur implication dans le processus d'amélioration constante de nos instances, processus qui est cher à Bâtirente.

Je remercie tout spécialement mesdames Nathalie Arguin et Andrée De Serres, mes collègues du comité de gouvernance, avec qui ce fut un plaisir de mener la revue de gouvernance avec aplomb et persévérance.

M<sup>me</sup> De Serres quitte le conseil à la suite de l'assemblée 2016 et je salue ici son professionnalisme et son immense contribution à Bâtirente.

Enfin, je réitère ma reconnaissance à tous les dirigeants et dirigeantes des fédérations de la CSN ainsi qu'aux membres de leurs équipes pour leur soutien et la confiance qu'ils témoignent à Bâtirente pour la retraite de leurs membres.



# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**N**otre système de retraite est unique sur le marché. On l'appelle ainsi car il réunit dans une mécanique cohérente, l'ensemble des composantes, administratives, financières et fiscales, permettant aux syndiqués de mettre en commun leurs épargnes, de les faire fructifier et, le temps venu, d'obtenir leurs revenus de retraite.

Plusieurs facteurs font l'originalité de Bâtirente: il est associatif et de gouvernance majoritairement syndicale. Indépendant des institutions financières, il bâtit une force collective, experte et performante, en fédérant les régimes de retraite de taille moyenne ou modeste. Il fait fructifier l'épargne en tenant compte des intérêts généraux de la société, dans un esprit mutualiste et il offre ce qui précède à chacun, au meilleur coût.

## UN TAUX DE SATISFACTION DES MEMBRES EN HAUSSE

Selon notre sondage annuel conduit par la firme SOM, les membres de Bâtirente apprécient de plus en plus leur système de retraite, alors que 85 % d'entre eux disent considérer Bâtirente comme une organisation digne de confiance. Selon le sondage, les membres sont de plus en plus intéressés par leur régime et surtout, par leur retraite. Ainsi, ils sont toujours plus nombreux à lire les faits saillants du rapport annuel que nous leur adressons chaque printemps. Deux membres sur trois les ont lus en 2015, tandis qu'un sur deux l'avait fait en 2014. Cet intérêt renouvelé propulse notre indice d'engagement passif des membres<sup>1</sup> de 49% à 65%.

Cet intérêt accru pour nos outils d'information nous a incités à introduire un nouveau média au cours de l'année. L'infolettre électronique *Votre chemin* est en effet diffusée aux membres quatre fois l'an; on s'y inscrit en ligne à l'accueil de notre site.

De même, nous misons beaucoup sur l'outil de planification financière Objectif retraite<sup>MD</sup> pour accroître l'engagement des membres dans la prise en charge de leur régime et de leur réussite financière à la retraite. Les améliorations que notre administrateur y a apportées en 2015 pour en faciliter l'usage aideront à en populariser l'utilisation. Le succès de la campagne d'information que notre équipe de développement a menée dans plusieurs groupes nous incite à poursuivre ces efforts pour amener les membres à s'approprier leur régime avec cet outil.

Si le Centre de services aux membres est très apprécié, les membres y recourent surtout pour compléter des transactions ou modifier des informations, des activités qui pourraient facilement être accomplies sur le site Services aux membres. Un de nos défis des prochaines années consistera à les convaincre de recourir davantage à nos services en ligne.

Pour sa part, Planirente, notre service de préparation et d'accompagnement à la retraite, a le vent dans les voiles. En effet, selon le sondage annuel, 72 % des membres ont exprimé l'intention d'obtenir leurs revenus de retraite via un FERR ou un FRV Bâtirente. Comme nos résultats en matière de rétention des membres qui prennent leur retraite sont déjà très encourageants, tel que décrit à la page 21, cela incite à relever notre ambition et à viser faire encore mieux dans l'avenir.

1. L'indice d'engagement passif correspond à la proportion des membres qui lisent leur relevé financier ainsi que les faits saillants annuels.

<sup>MD</sup> Marque de commerce, propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



## **PLUS DE RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LES GROUPES**

---

C'est par une plus grande présence sur le terrain que nous pouvons mieux orienter nos responsables de groupes, mieux faire connaître nos services et mobiliser nos membres et, par-dessus tout, amener les uns et les autres, à poser les bons gestes pour tirer le meilleur du système de retraite Bâtirente, bref à continuer de faire progresser leur indice d'engagement.

Au printemps 2015, Bâtirente a accueilli dans son équipe de développement, quatre nouveaux salariés, trois professionnelles et un technicien en rentes collectives. Avec cette expansion de nos ressources, nous faisons plus que doubler notre capacité d'intervention auprès des groupes des régions de Montréal et de l'Ouest du Québec. Dynamique, notre équipe n'aura de cesse de les solliciter pour organiser des activités de formation et d'éducation auprès des membres.

Pareillement, nous sommes en mesure d'assurer une meilleure présence auprès des personnes conseillères des fédérations CSN afin de les soutenir dans l'accompagnement des syndicats dont ils ont la charge qui souhaitent persuader leurs membres et leur employeur que Bâtirente constitue la meilleure option pour le succès de leur régime de retraite.

Et tout cela, nous pourrons le faire avec plus d'efficacité en 2016 lorsque nous aurons comblé le nouveau poste de professionnel des rentes collectives qui s'ajoutera sous peu pour servir nos membres dans l'Est du Québec à partir de notre bureau de Québec.

**Daniel Simard, directeur général de Bâtirente**

## **LE CHOIX ASSUMÉ DE LA TRANSPARENCE DES FRAIS**

---

En 2014, Bâtirente a pris les devants en optant pour une transparence quasi totale des frais payés par les membres. Ces derniers peuvent ainsi constater dans leur relevé financier semestriel, le montant des frais que nous avons perçus à même leur compte et qui couvrent tous les services que nous leur proposons. Malheureusement, les pratiques de l'industrie financière en matière de transparence des frais sont fort peu reluisantes. Nous ne comptons plus les fois où des membres nous interpellent en disant que le représentant d'une autre institution financière leur dit que chez elle aucuns frais ne sont chargés sur les fonds de placement.

Tout en espérant que les régulateurs interviendront enfin pour discipliner les discours et les pratiques de cette industrie, nous continuerons pour notre part, d'afficher nos frais et surtout, nous nous efforcerons d'en donner plus pour leur argent à nos membres.

**Les membres peuvent  
constater dans leur relevé  
financier le montant des frais  
que nous avons perçus.**

---

## **L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE AU CŒUR DES DÉCISIONS FINANCIÈRES**

---

Dans le domaine des politiques de placement, Bâtirente compte plusieurs réalisations en 2015. Le recalibrage des allocations d'actifs dans nos fonds diversifiés pour les adapter à l'environnement financier s'ajoute à la capacité nouvelle que nous avons désormais de faire varier à court terme ces allocations entre catégories selon la conjoncture, dans un but de protection des épargnes.

Le renforcement de nos composantes à revenu fixe avec l'ajout d'hypothèques commerciales canadiennes et d'obligations mondiales nous permet dorénavant de mieux composer avec la faiblesse des taux d'intérêt, tout en bonifiant la diversification de nos portefeuilles.

Nous pouvons également être très fiers d'être le premier régime de retraite québécois à avoir mesuré et divulgué l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions. Nous continuerons d'inciter nos gestionnaires à chercher à réduire cette empreinte, car il est impératif que dans l'avenir, les capitaux soient alloués en tenant compte de la réalité climatique.

Conscients de cet immense défi des changements climatiques qui confronte l'humanité, nous faisons notre part, car le sauvetage de la planète constitue un devoir envers nos membres. Nous avons l'obligation de promouvoir leur sécurité financière, et nous devons le faire en nous assurant de préserver leur droit à la sécurité tout court.

Tout ceci est rendu possible grâce au travail d'équipe effectué par nos employés mais aussi grâce à l'engagement de notre conseil d'administration et de ses comités. C'est ainsi que Bâtirente peut se développer depuis bientôt 30 ans, en se maintenant à l'avant-garde des régimes de retraite !

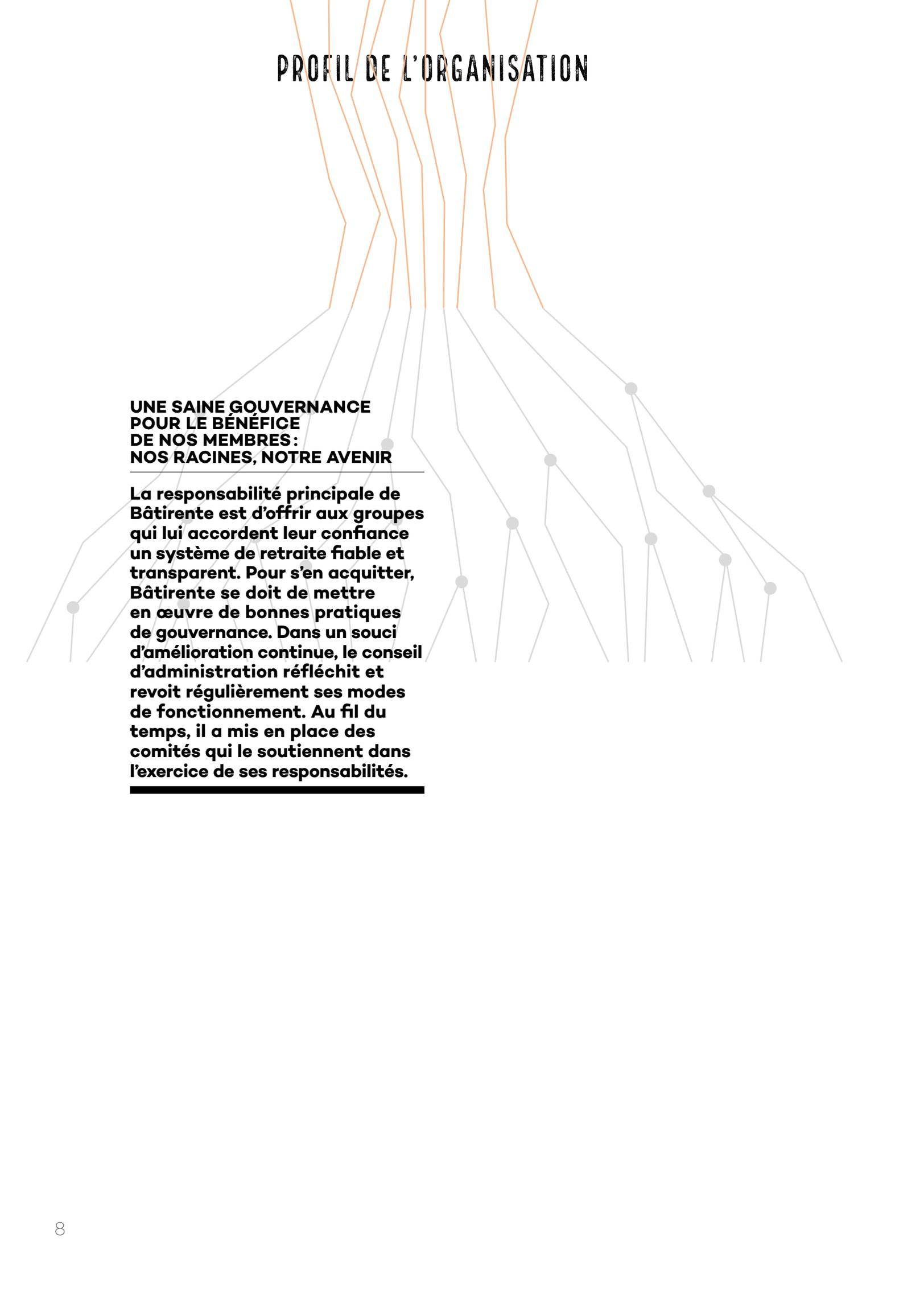


---

*La CSM créait Bâtirente  
en 1987 pour répondre  
au besoin des travailleuses  
et travailleurs d'avoir  
une sécurité du revenu  
à la retraite.*



# PROFIL DE L'ORGANISATION



## **UNE Saine GOUVERNANCE POUR LE BÉNÉFICE DE NOS MEMBRES : NOS RACINES, NOTRE AVENIR**

**La responsabilité principale de Bâtirente est d'offrir aux groupes qui lui accordent leur confiance un système de retraite fiable et transparent. Pour s'en acquitter, Bâtirente se doit de mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance. Dans un souci d'amélioration continue, le conseil d'administration réfléchit et revoit régulièrement ses modes de fonctionnement. Au fil du temps, il a mis en place des comités qui le soutiennent dans l'exercice de ses responsabilités.**

**L**es groupes sont au cœur du fonctionnement de Bâtirente. Une importante réflexion a débuté en 2014 au sein du conseil d'administration afin de définir la façon dont les quelque 300 groupes pourraient se rapprocher de la « propriété » de Bâtirente et ainsi prendre une place plus importante dans les instances de la corporation.

Nous avons conclu à la nécessité de consolider, voire étendre, la place qui leur est déjà accordée dans les processus de gouvernance tout en simplifiant nos structures. Les modifications requises ont été élaborées en 2015 et leur mise en place prendra effet en 2016.

### **LA GOUVERNANCE: UNE STRUCTURE TRANSPARENTE**

Onze membres forment le conseil d'administration dont cinq sont élus par les représentantes et les représentants des groupes réunis en assemblée annuelle, à la suite d'un appel de candidatures. Quatre administrateurs sont désignés

par le comité exécutif de la CSN et deux autres sont nommés par les neuf administrateurs précédents. La personne élue à la trésorerie de la CSN a toujours été l'une des quatre personnes désignées par la CSN et elle a toujours assuré la présidence du conseil. Enfin, le directeur général de Bâtirente siège au conseil d'administration, mais sans droit de vote. Les mandats des administrateurs sont de trois ans et leur renouvellement est échelonné de manière à assurer la continuité. Les officiers de la corporation sont : le président, le vice-président, le secrétaire ainsi que le directeur général de Bâtirente, qui remplit également la fonction de trésorier.

Les processus de mise en candidature et de nomination des administrateurs visent à assurer la représentation d'un éventail de compétences et de qualités pertinentes à la saine gouvernance de la corporation dont le mandat premier est d'assurer la conduite du système de retraite. Le conseil d'administration compte sept hommes et quatre femmes.





De gauche à droite, debout: Benoit Théorêt, Louise Charette, Léopold Beaulieu, Pierre Leduc, Serge Fournier, René Gélinas et Andrée De Serres; assis: Normand Brouillet, Pierre Patry, Nathalie Arguin et Daniel Simard.

## PROVENANCE DES ADMINISTRATEURS

Lors de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2015, les représentants des groupes ont procédé à l'élection d'un administrateur. Serge Fournier, président de la Fédération du commerce a été élu pour un nouveau mandat de trois ans, il est membre du conseil depuis 1998.

Les quatre autres administrateurs représentant les groupes sont René Gélinas, président du Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et cartons de Jonquière, Pierre Leduc du Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (CSN), Nélia Chéhidi, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Le Reine Élizabeth et Benoit Théorêt, président du Syndicat des travailleurs des Câbles d'acier de Pointe-Claire.

Les représentants élus par les groupes comptent plus de 40 années d'expérience comme militants syndicaux. Plusieurs d'entre eux ont été ou sont responsables de leur régime de retraite local. À l'occasion, ils participent à divers séminaires et sessions de formation portant sur les régimes de retraite et les placements.

Les quatre membres du conseil nommés par la CSN sont Pierre Patry, trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation, Andrée De Serres, Ph.D., avocate et professeure titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Nathalie Arguin, secrétaire générale de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN). Enfin, Louise Charette, consultante en gestion de portefeuille et en gouvernance et Normand Brouillet, économiste retraité de la CSN, sont les deux membres cooptés par le conseil d'administration.

Les mandats de Léopold Beaulieu et de Nathalie Arguin, nommés par la CSN, ont été renouvelés jusqu'en 2018. Il en est de même pour Normand Brouillet, coopté par le conseil d'administration. Les mandats de mesdames Charette et De Serres prennent fin en 2016.

Deux autres membres externes siègent à des comités. Yvan Duceppe, membre du comité d'audit depuis 2007, est diplômé en administration des affaires, concentration comptabilité publique et finances de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal, et Richard Fortier, un gestionnaire chevronné, a œuvré pendant plus de 40 ans dans diverses sociétés administrant tous types de régimes d'épargne collective.

# Comités du conseil

## Composition

### Placement

Trois membres désignés parmi les administrateurs, dont au moins un provient des représentants des groupes. Un ou deux membres externes sont appelés à y siéger à titre d'experts indépendants.

### Vérification

Trois membres désignés parmi les administrateurs, dont au moins un parmi les représentants des groupes et un ou deux membres externes détenant une expertise en comptabilité ou en gestion financière ainsi qu'une connaissance des exigences réglementaires auxquelles Bâtirente est assujéti.

### Services aux membres

Trois membres désignés parmi les administrateurs, dont au moins deux parmi les représentants des groupes et un membre externe détenant une expertise en matière de retraite.

### Gestion des risques extrafinanciers

Trois membres désignés parmi les administrateurs, dont au moins un parmi les représentants des groupes et un ou deux membres externes détenant une expertise dans l'un ou l'autre des domaines suivants: sciences économiques, droits humains, relations du travail, environnement, gouvernance d'entreprise ou droit international.

### Gouvernance

Trois membres désignés parmi les administrateurs, dont au moins un parmi les représentants des groupes et au moins un administrateur au statut de personne indépendante.

## Mandat

- Mener des travaux, études et analyses sur les politiques de placement des fonds.
- S'acquitter de tout autre mandat relatif aux placements confié par le conseil d'administration.

- Assurer le conseil d'administration de la conduite efficace, efficiente et économique des affaires, de la pertinence des contrôles mis en place par la direction et de la présentation d'informations financières reflétant fidèlement les activités et les résultats d'exploitation.

- Assurer le conseil d'administration de la pertinence et de la qualité des services qui sont offerts ainsi que de l'adéquation et de la pertinence de l'information qui est donnée.
- Examiner la politique de tarification et de services.
- Mener des études sur les besoins des membres.
- Soutenir l'élaboration de politiques de formation des intervenants dans les groupes en plus de faire le suivi des principaux contrats.

- Assurer le conseil d'administration de la mise à jour des Lignes directrices sur la gestion des risques extrafinanciers.
- Contrôler la conformité de l'exercice des droits de vote.
- Évaluer les performances ESG dans les activités de placement.
- Vérifier la qualité de la reddition de comptes de Bâtirente.

- Faire le bilan du fonctionnement du conseil et des comités.
- Formuler des recommandations pour améliorer leur efficacité.
- Élaborer un règlement sur l'éthique et la déontologie et veiller à son application.

La répartition des administrateurs au sein des comités est décrite aux pages 46 et 47.

## ALIGNEMENT DES INTÉRÊTS

Les membres du conseil d'administration et les membres externes des comités sont plusieurs à détenir des épargnes personnelles dans les Fonds Bâtirente, ce qui favorise la convergence de leurs intérêts avec celui des participantes et des participants. Parmi les onze membres du conseil d'administration et les deux membres externes, neuf détiennent des placements dans les Fonds Bâtirente. La valeur de ceux-ci totalise plus de 1 050 000 \$. Les épargnes des administrateurs proviennent en totalité de leurs propres contributions ou de celles de leur employeur. Bâtirente ne verse aucune contribution à leur régime de retraite ou d'épargne.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES EXTERNES

La politique de rémunération de Bâtirente pour les membres externes de son conseil d'administration et de ses comités vise à intéresser des experts chevronnés. Par ailleurs, les représentants d'organismes syndicaux élus ou nommés ne reçoivent aucune rémunération à ce titre. Cependant, l'organisme syndical qui les emploie se voit rembourser le salaire pour le temps consacré aux activités de gouvernance de Bâtirente et ils ont droit au remboursement des dépenses encourues pour leur participation aux réunions.

## LA PLATEFORME BÂTIRENTE

Bâtirente développe et propose aux syndicats affiliés à la CSN des régimes de capitalisation pour leurs membres actifs et des régimes de prestations de revenu de retraite pour leurs membres retraités ainsi qu'un éventail de services d'accompagnement et de planification de la retraite. Ces régimes se déploient sur une plateforme de placement qui comporte onze fonds dont cinq diversifiés. Cette plateforme comprend aussi Trajectoire, une stratégie de placement clés en main, qui ajuste automatiquement le portefeuille du membre en fonction de son profil d'investisseur et du nombre d'années restant avant ou après sa retraite.

De plus, les syndicats et les autres organisations affiliés à la CSN peuvent confier leurs avoirs financiers aux Fonds Bâtirente. Tout en préservant l'accessibilité au capital, Bâtirente propose des placements qui offrent une faible volatilité et un potentiel de rendement supérieur aux fonds garantis.



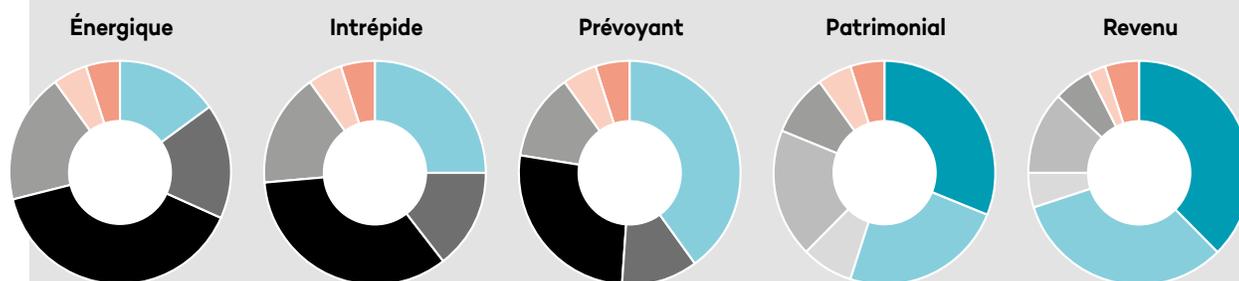
Juin 2015: assemblée générale annuelle de Bâtirente tenue simultanément à Longueuil (photo du haut) et à Lévis (photo du bas).

# Plateforme de placement Bâtirente

## Fonds Bâtirente



## Fonds diversifiés Bâtirente



- Fonds Trésorerie Multi
- Fonds Obligations Multi
- Actions canadiennes à faible volatilité\*
- Actions mondiales à faible volatilité\*
- Fonds Actions mondiales à faible capitalisation
- Fonds Actions canadiennes Multi
- Fonds Actions mondiales Multi
- Produits de base\*
- Immobilier mondial\*

\*Catégories non offertes sous forme de fonds

### Gestionnaires de portefeuilles

1. AlphaFixe Capital
2. Desjardins Gestion internationale d'actifs
3. Fiera Capital
4. Gestion de placements TD
5. Gestion d'actifs Global Alpha
6. Hexavest
7. Horizon 360° et associés
8. Placements Montrusco Bolton
9. Presima
10. Desjardins Assurances
11. Triasima
12. Van Berkomp et associés
13. AGF
14. Addenda Capital
15. Placements NEI/Amundi Asset Management

## LES RÉGIMES BÂTIRENTE

Un régime de retraite Bâtirente est généralement implanté suite à la signature d'une convention collective qui prévoit un régime de capitalisation auquel employeur et salariés contribuent. Le syndicat mandate alors Bâtirente pour mettre en place ce régime et pour offrir des services complémentaires à ses membres, notamment en matière de planification de la retraite. Tous les membres de la CSN, et leur conjoint, peuvent en tout temps se prévaloir du droit d'adhérer à l'un ou à l'autre des régimes de retraite offerts par Bâtirente, que ce régime ait ou non été mis en place par leur syndicat d'appartenance.

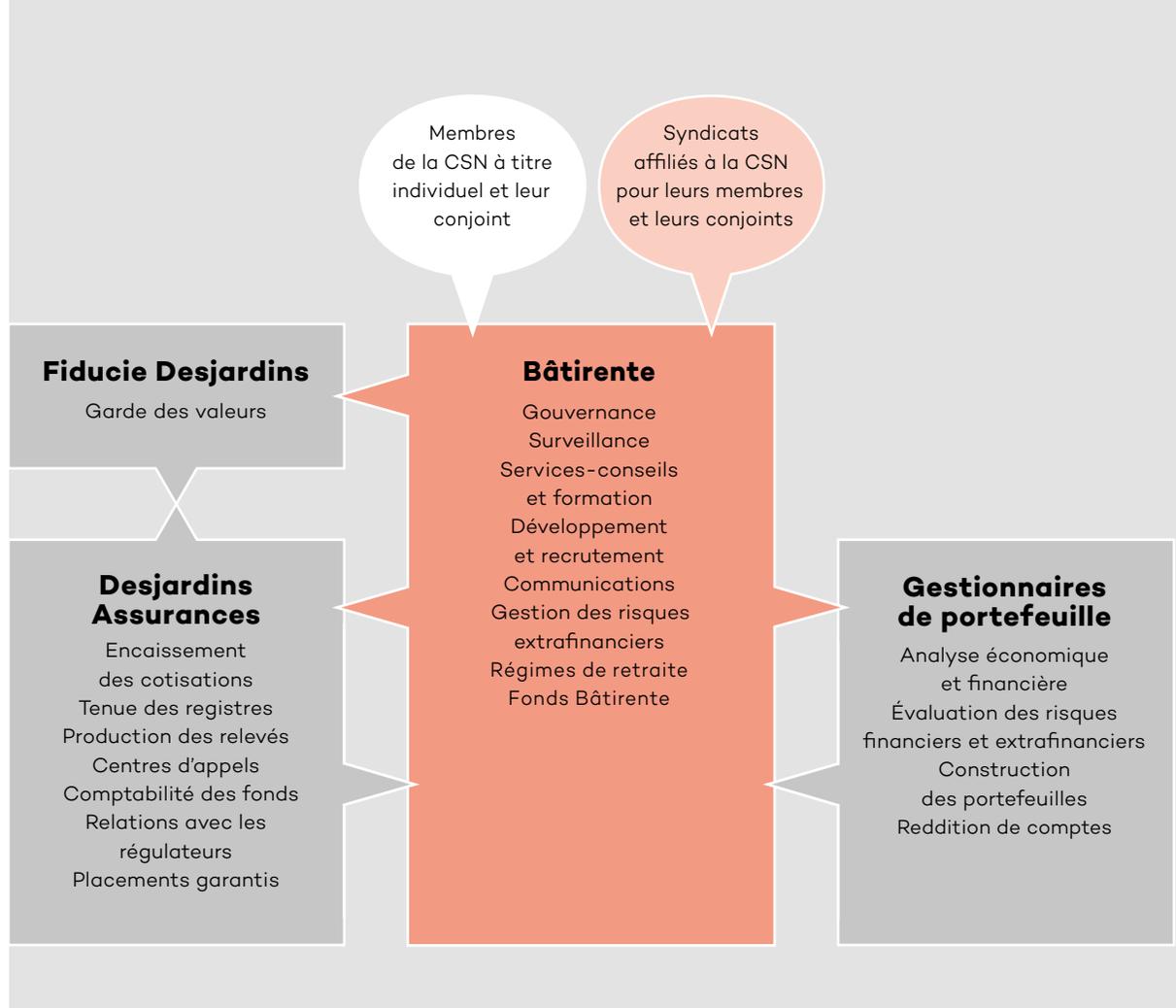
Bâtirente propose à ses membres des services qui le distinguent sur le marché. Ainsi, au moment de son départ à la retraite, un membre peut continuer à bénéficier des avantages de son système collectif en transférant son capital dans un régime de prestations de revenu de retraite Bâtirente – FERR ou FRV. Le membre qui préfère que ses revenus de retraite soient, en partie ou en totalité, assortis d'une garantie, peut se prévaloir des ententes que Bâtirente a conclues avec des sociétés d'assurance-vie canadiennes afin d'obtenir une rente viagère aux meilleures conditions.

## Régimes Bâtirente

De la vie active...		à la retraite
Régimes de capitalisation <sup>1</sup>	Régimes auxiliaires de capitalisation <sup>2</sup>	Régimes de prestations de revenus de retraite <sup>2</sup>
Régime de retraite simplifié (RRS)	Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	Fonds de revenu viager (FRV)
Régime de retraite interentreprises (RRI fédéral)	Compte de retraite immobilisé (CRI)	
Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)	Régime enregistré d'épargne-retraite immobilisé (RERI fédéral)	
	Régime d'épargne non enregistré (RNE)	

1. Participation régie par convention collective.

2. Participation volontaire.



## LE SYSTÈME BÂTIRENTE

À titre de promoteur du système de retraite, Bâtirente met en place une offre de fonds exclusive à ses membres, il établit leurs politiques de placement, fait la sélection et le suivi de leurs gestionnaires et assure la gouvernance des actifs. De plus, Bâtirente planifie et réalise ses communications, assure le développement des affaires, l'accompagnement des groupes et des participants retraités de même que la gestion des risques extrafinanciers.

Bâtirente délègue les opérations requises par la gestion des actifs et l'administration des comptes à des gestionnaires de portefeuille professionnels ainsi qu'à des institutions financières reconnues.

Desjardins Assurances agit à titre d'administrateur du système de retraite Bâtirente et assume les responsabilités suivantes :

- l'administration des comptes et transactions des participants, des groupes et des employeurs;
- la tenue des registres et la production des relevés et rapports;
- le service aux membres et aux groupes (centres d'appels et sites Web sécurisés);
- la gestion des flux monétaires et la comptabilité des Fonds Bâtirente ainsi que l'évaluation de leur valeur unitaire quotidienne;
- les relations avec les autorités règlementaires et fiscales.

Desjardins Assurances est également responsable de mettre à la disposition des participantes et participants qui le désirent des placements dont le capital et les intérêts sont garantis.

Depuis 1987, Fiducie Desjardins agit à titre de dépositaire des valeurs détenues par les Fonds Bâtirente.

La gestion des actifs est déléguée à des gestionnaires de portefeuille professionnels. Plusieurs sociétés de gestion, dont la plupart sont des firmes québécoises, ont la responsabilité de gérer les actifs des Fonds Bâtirente. Ces firmes sont mentionnées dans le schéma de la page 13.

## **L'ÉQUIPE DE BÂTIRENTE**

En 2015, Bâtirente a effectué plusieurs embauches, la plupart faisant suite à l'ajout de ressources au sein de son équipe de développement afin de répondre à la croissance et bonifier son offre de services aux groupes. Ainsi, trois nouveaux professionnels ont été embauchés au bureau de Montréal après le départ de Danick Lessard, conseiller en rentes collectives et de Lorraine Pipon, planificatrice financière. En plus de ces deux remplacements, un poste de technicien en rentes collectives a été ajouté au bureau de Montréal.

Au 31 décembre 2015, l'équipe de Bâtirente comptait 13 personnes.



**Dans l'ordre habituel:**

**Marie Beaudoin, conseillère en rentes collectives**  
**Daniel Fortin, FICA, FSA, directeur adjoint - Développement**  
**Pierre Boies, technicien en administration**  
**Martin Blais, conseiller en rentes collectives**



**Katya Vanbeselaere, responsable des communications**  
**Daniel Simard, directeur général**  
**François Meloche, gestionnaire des risques extrafinanciers**  
**Marie-Diane Deslauriers, CFA, gestionnaire principale - Marchés institutionnels**  
**Marie-Pierre Leduc, conseillère aux communications et à la commercialisation**  
**Vickie Lavoie, FICA, FSA, conseillère en régimes de retraite**  
**Mamadou Karé, technicien en rentes collectives**  
**Michelle Faucher, Pl. fin., conseillère en rentes collectives**

*La planification  
de la conversion du capital  
accumulé en revenu  
de retraite est une étape  
décisive. En 2015, 158 membres  
ont amorcé un processus  
d'accompagnement avec l'un  
de nos conseillers.*



## **LE REGROUPEMENT DE L'ÉPARGNE : NOS RACINES, NOTRE AVENIR**

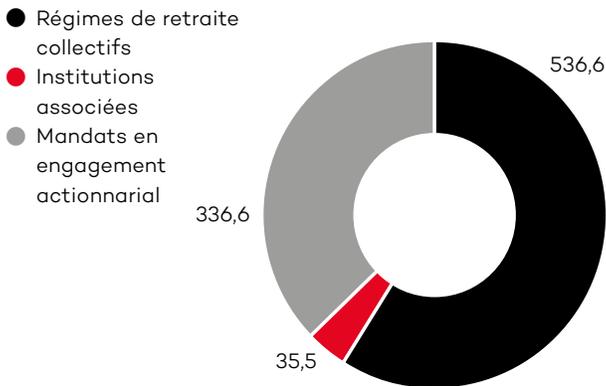
---

**Créé à l'intention exclusive des membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) voilà près de 30 ans, Bâtirente constitue aujourd'hui une force collective majeure grâce au regroupement de l'épargne de ses 20 000 membres. Plus que jamais, la taille de l'actif ainsi rassemblé bénéficie directement aux groupes, qui peuvent compter sur des régimes de retraite solides et performants, offerts à taux de frais faibles.**

---

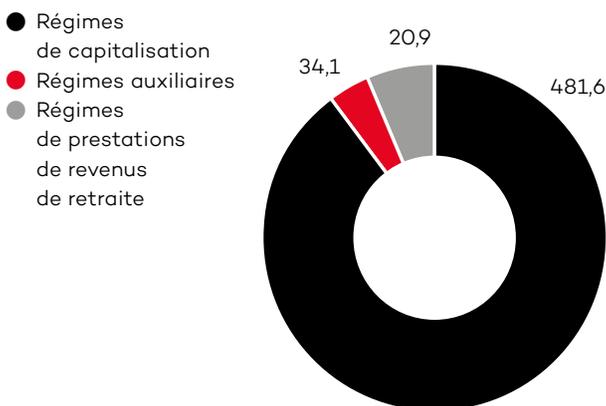
## Répartition de l'actif total sous gestion

en millions de dollars

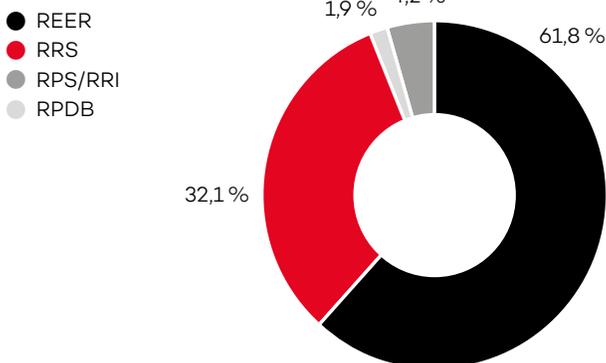


## Répartition de l'actif du système de retraite

en millions de dollars



## Répartition de l'actif des régimes de capitalisation



## ÉVOLUTION DE L'ACTIF SOUS GESTION DES RÉGIMES BÂTIRENTE

L'actif total du système de retraite Bâtirente a poursuivi sa croissance en 2015, passant de 505,0 à 536,6 millions de dollars, une progression de 31,6 M\$ ou 6,2%. Cette augmentation provient de cotisations nettes de 14,0 M\$ et des rendements financiers à hauteur de 17,6 M\$.

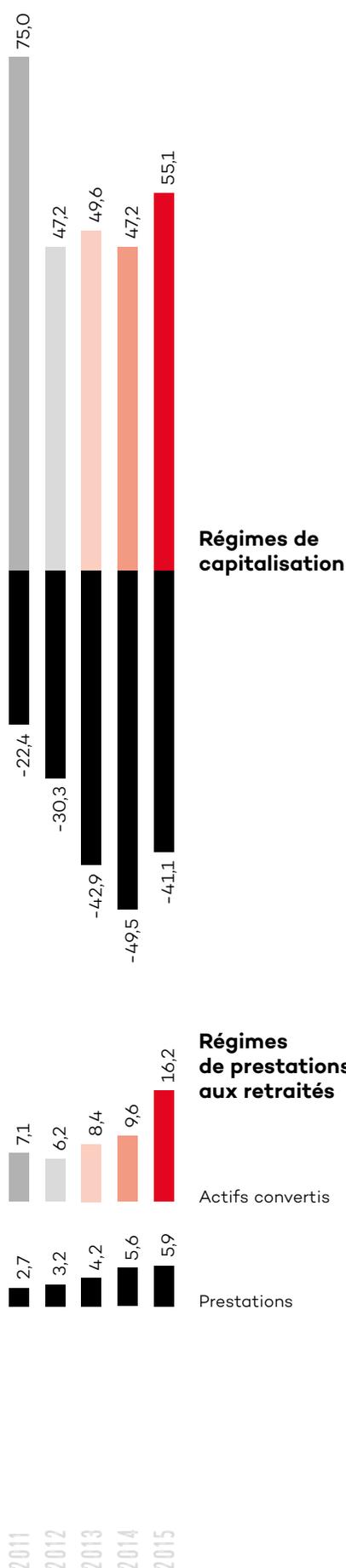
L'actif des régimes de prestations a enregistré une augmentation nette de plus de 30% au cours de l'année. Notons que ces régimes ont connu une progression annuelle moyenne de leur actif de 30% au cours des cinq dernières années. En effet, de 2011 à 2015, la valeur de l'actif transféré aux régimes de prestations est passée de 7,7 M\$ à 16,2 M\$, plus de deux fois plus.

Les régimes de capitalisation, qui comptent pour 93,6% du système de retraite, ont connu pour leur part une progression de leur actif de 5,0%, passant de 478,7 M\$ à 502,5 M\$.

## AFFILIATION DES GROUPES BÂTIRENTE

Bâtirente compte 300 groupes au 31 décembre 2015. Parmi les syndicats preneurs de contrats de rentes collectives, 108 sont affiliés à la Fédération du Commerce (FC-CSN), 97 sont représentés par la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) et 41 appartiennent à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).

**Cotisations  
et déboursés**  
en millions de dollars



**COTISATIONS ET DÉBOURSÉS**

L'année 2015 s'avère très positive pour les cotisations aux régimes de capitalisation, celles-ci ayant connu une augmentation de 16,7%, passant de 47,2 M\$ en 2014 à 55,1 M\$.

Les résultats sont également encourageants au chapitre des déboursés enregistrés par ces régimes, qui ont diminué de 17%, passant de 49,5 M\$ à 41,1 M\$. Cette baisse marque un revirement de la tendance observée au cours des années précédentes.

**SERVICES PLANIRENTE**

**Rétention des retraités:  
le succès se poursuit!**

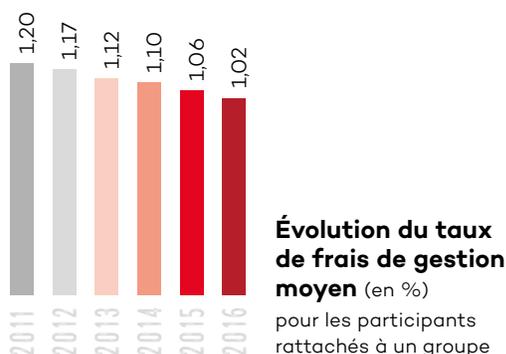
Les efforts déployés depuis quelques années pour persuader nos membres de prendre leur retraite avec Bâtirente continuent de porter leurs fruits. La valeur des transferts d'un régime de capitalisation vers un de nos régimes de prestations de revenus de retraite a augmenté de près de 70% en 2015, passant de 9,6 M\$ à 16,2 M\$. Ainsi, près de 150 membres ont ouvert leur compte dans un régime de prestations de revenus de retraite, une hausse de 11% par rapport à 2014. Nous évaluons que 39% des retraités, comptant pour 54% des actifs détenus par la cohorte 2015, ont choisi de poursuivre avec Bâtirente.

**Accompagnement individuel**

La planification de la conversion du capital accumulé en revenus de retraite est une étape que nos membres se doivent de préparer à l'avance. C'est ainsi qu'en 2015, 158 membres ont amorcé un tel processus d'accompagnement avec l'un de nos conseillers, un nouveau sommet. Selon le cas, ces conversions se concluront au cours des prochaines années.

Autre signe de la réussite de Planirente, la valeur des versements périodiques de rentes est en progression constante. Les rentes versées qui représentaient 2,7 M\$ en 2011 se sont élevées à 5,9 M\$ en 2015.

## FRAIS DE GESTION



La mise en commun de l'épargne et la mutualisation des coûts permettent à Bâtirente de livrer des régimes de retraite de grande qualité au plus faible coût. De plus, le taux de frais que paient les membres d'un groupe Bâtirente diminue graduellement à mesure que le patrimoine du groupe se constitue. En effet, alors qu'au début de 2009, un groupe moyen défrayait un taux d'environ 1,55 %, ce même groupe ne paiera que 1,02 % en 2016. Il s'agit d'un rythme annuel de réduction du taux de frais de 5,75 %. Chez Bâtirente, ce sont presque 70 % des groupes, représentant 82 % des membres et 97 % de l'actif total, qui profitent d'un taux de frais inférieur au taux de frais standard qui est de 1,95 % pour la plupart des fonds. De plus, 25 % des membres se trouvent au sein d'un groupe dont le taux de frais est inférieur à 1 %.

## PLATEFORME DE PLACEMENT BÂTIRENTE : PERFORMANCE ET STABILITÉ

### Options de placement

#### Régimes de capitalisation

Tel qu'on le constate depuis plusieurs années, les cinq Fonds diversifiés Bâtirente continuent d'attirer la plus grande part de l'épargne des participantes et des participants aux régimes de capitalisation avec 72,9 % des actifs. Par ailleurs, la stratégie de placement clés en main Trajectoire, qui recourt à ces fonds, continue sa progression avec 9,2 % de leurs actifs. Ainsi, fin 2015, les fonds diversifiés, incluant la part de Trajectoire, représentaient plus de 80 % de l'actif total de ces régimes, la part du lion revenant au Fonds Prévoyant.

Nous nous réjouissons également de la baisse marquée de la proportion des actifs placés dans des fonds garantis. Ce produit, qui ne procure pas le niveau de rendement à long terme requis à une saine capitalisation de la retraite, ne représente plus maintenant que 5,5 % du total.

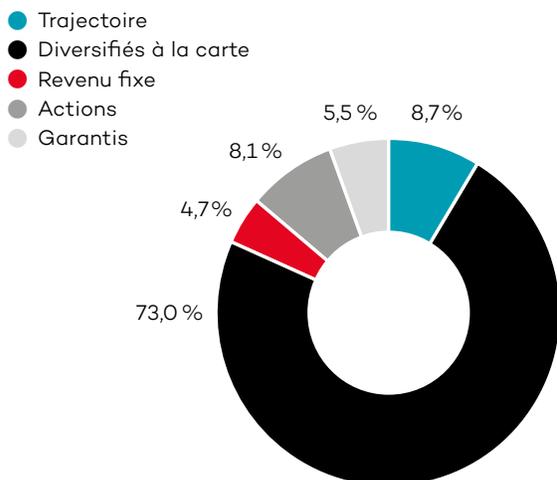
### Options de placement

#### Régimes de prestations

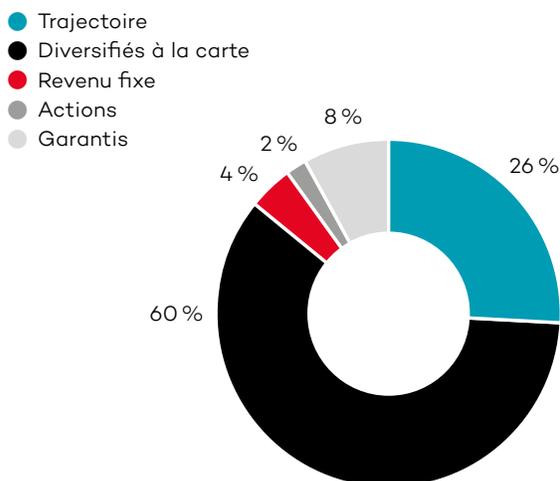
Chez nos retraités, c'est le Fonds Patrimonial qui recueille le plus d'actifs avec 44 % du total, tandis que le Fonds Revenu en canalise 31 %, suivi par le Fonds Prévoyant dont la popularité perd progressivement du terrain, avec 24 %. Cette situation est également motif de satisfaction car les fonds Patrimonial et Revenu ont justement été conçus pour nos membres retraités dont la tolérance au risque est plus faible et qui cherchent moins le rendement élevé car, en général, ils ont planifié le décaissement de leurs fonds en fonction d'hypothèses de rendements conservatrices. Cela vaut également pour les retraités qui ont opté pour l'option Trajectoire qui accueille maintenant 24 % de leurs épargnes.

Par ailleurs, les participants aux régimes de prestations aux retraités conservent une proportion plus importante de leurs placements dans les fonds garantis avec 8 % du total.

**Régimes de capitalisation**  
**Répartition entre les options de placement**  
 au 31 décembre 2015



**Régimes de prestations**  
**Répartition entre les options de placement**  
 au 31 décembre 2015



**OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE**

Bâtirente met à la disposition de ses membres, sur son site Internet, un outil de planification financière de la retraite. Objectif retraite<sup>MD</sup> aide nos membres à se fixer un objectif de revenus de retraite et leur montre comment l'atteindre. En tout temps, si le membre n'est pas sur la bonne voie, Objectif retraite lui fait des recommandations et le guide vers les ajustements à apporter pour atteindre son objectif.

Parce que nous croyons beaucoup à la pertinence de cet outil et à son efficacité, nous avons déployé une campagne de promotion d'Objectif retraite dans nos grands groupes à l'automne 2015. Ces groupes qui rassemblent près de 20% de nos membres ont été visités par nos conseillères et nos conseillers qui ont donné des ateliers de formation pratique sur l'utilisation de cet outil. Plus de 3 650 membres de Bâtirente étaient visés par cette campagne qui a permis d'accroître l'utilisation d'Objectif retraite de 93% dans les groupes ciblés et d'augmenter de 21% l'ensemble des inscriptions au site sécurisé de Bâtirente. Ce type d'ateliers de formation se multipliera afin que tous les membres aient l'occasion de se familiariser avec l'outil et de prendre en main leur avenir financier.

Par ailleurs, en décembre 2015, Objectif retraite a fait l'objet d'améliorations importantes qui en facilitent grandement l'utilisation. En plus d'une nouvelle interface plus intuitive, les principales données qui permettent au membre la simulation du calcul de son revenu de retraite sont pré-remplies dans son compte, ce qui lui permet de voir où il en est par rapport au revenu désiré à la retraite. Il peut ensuite ajuster sa stratégie en analysant différents scénarios pour planifier au mieux sa retraite.

<sup>MD</sup> Marque de commerce, propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

*Depuis 10 ans,  
Bâtirente procède  
régulièrement  
à l'optimisation de  
l'allocation des actifs  
de ses cinq Fonds  
diversifiés, qui recueillent  
plus de 80% de l'avoir  
de nos membres.*





## **FONDS BÂTIRENTE: NOS RACINES, NOTRE AVENIR**

---

**Les Fonds Bâtirente sont les véhicules de placement offerts à nos membres pour leur permettre de faire fructifier leur capital-retraite. Il s'agit là du cœur de la mission confiée à notre organisation. C'est pourquoi nous consacrons une bonne part de nos ressources à nous assurer qu'ils procurent le rendement attendu par rapport au niveau de risque qu'acceptent de prendre ceux qui les choisissent.**

---

**D**epuis une dizaine d'années, Bâtirente procède régulièrement à l'optimisation de l'allocation des actifs de ses cinq Fonds diversifiés. Rappelons que ces derniers recueillent plus de 80% de l'avoir que nos membres détiennent chez Bâtirente. Le dernier exercice d'optimisation a été entamé à l'automne 2014 et visait à ajuster la répartition des actifs dans un contexte de rendements attendus ayant manifestement évolué.

Cet important chantier du comité de placement s'est conclu le 1<sup>er</sup> juin 2015 avec l'implantation de nouvelles pondérations aux différentes catégories d'actif. Comme auparavant, celles-ci sont calibrées en fonction d'une graduation des profils rendement/risque de chacun des fonds diversifiés de notre gamme.

Les caractéristiques importantes de ce recalibrage des portefeuilles de référence sont d'une part, le poids accru qu'ont pris les titres à revenu variable aux dépens des titres à revenu fixe, d'autre part, la place plus importante faite aux obligations de court et de moyen termes dans la catégorie des revenus fixes et, enfin, la réduction des actions canadiennes au profit des actions mondiales.

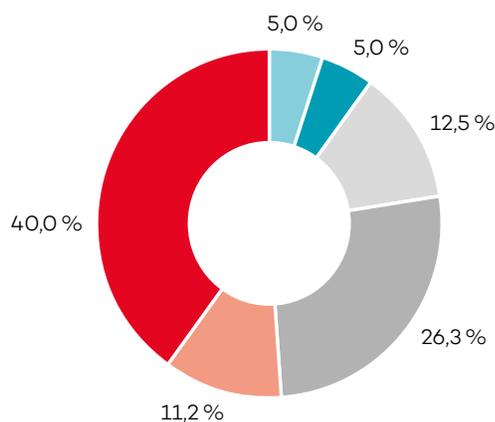
Dans le contexte de faibles taux d'intérêt qui prévaut, les hypothèques commerciales ont été introduites dans les Fonds Trésorerie Multi et Obligations Multi, afin d'accroître les revenus d'intérêt et d'en diversifier les sources. À ces fins, des obligations mondiales ont également été ajoutées dans le Fonds Obligations Multi. Par ailleurs, le poids des catégories alternatives, immobilier et matières premières, a été légèrement réduit.

Comme les actions mondiales sont devenues l'une des plus importantes catégories d'actif de nos portefeuilles, nous y avons introduit un mandat axé sur la croissance durable qui met l'accent sur la transition énergétique qui s'amorce après les accords de Paris sur le climat. (Voir l'encadré en page 34.)

Enfin, depuis l'été 2015, le comité de placement a été autorisé à exploiter des marges de manœuvre en matière d'allocation des actifs entre les différentes catégories d'actif permises. Ainsi, le portefeuille de référence d'un fonds diversifié qui établit l'allocation-cible de ses investissements dans chaque catégorie d'actif – revenus fixes, revenus variables et alternatifs – comporte désormais des bornes minimale et maximale de part et d'autre de cette cible. Le comité de placement a maintenant la faculté de faire varier les actifs des fonds entre ces bornes en visant principalement la protection du capital lorsqu'il anticipe des conditions adverses de marché.

#### Nouvelle allocation des placements dans le Fonds diversifié Prévoyant

- Fonds Obligations Multi
- Fonds Actions canadiennes Multi
- Fonds Actions mondiales Multi
- Fonds Actions mondiales à faible capitalisation
- Produits de base
- Immobilier mondial



## CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

En 2015, l'activité économique mondiale a été marquée par une croissance en deçà des attentes. En effet, celle-ci passait de 3,4% en 2014, un taux historiquement faible, à un décevant 3,1%. Pour une cinquième année consécutive, le rythme de la croissance économique des pays émergents ralentissait, alors qu'on observait la poursuite d'une reprise modeste dans les pays développés.

Le ralentissement de l'activité économique en Chine, la décreue des prix du pétrole et des matières premières et le maintien de politiques monétaires extrêmement accommodantes par la plupart des banques centrales sont les trois facteurs d'importance qui ont affecté l'économie mondiale en 2015. Cependant, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a fait bande à part. En effet, à sa réunion de décembre, la Fed a relevé son taux directeur de 0,25%, la première hausse depuis la crise financière de l'automne 2008. Cette amorce de normalisation de la politique monétaire s'expliquait par les meilleures conditions du marché du travail et par l'anticipation d'un retour à moyen terme de l'inflation à sa cible de 2%.

Il est vrai que l'économie américaine a connu une solide expansion en 2015. La progression du niveau de l'emploi et des revenus du travail conjuguée à la baisse du prix de l'essence ont relancé la confiance des consommateurs, entraînant à leur suite la demande intérieure privée et la construction résidentielle.

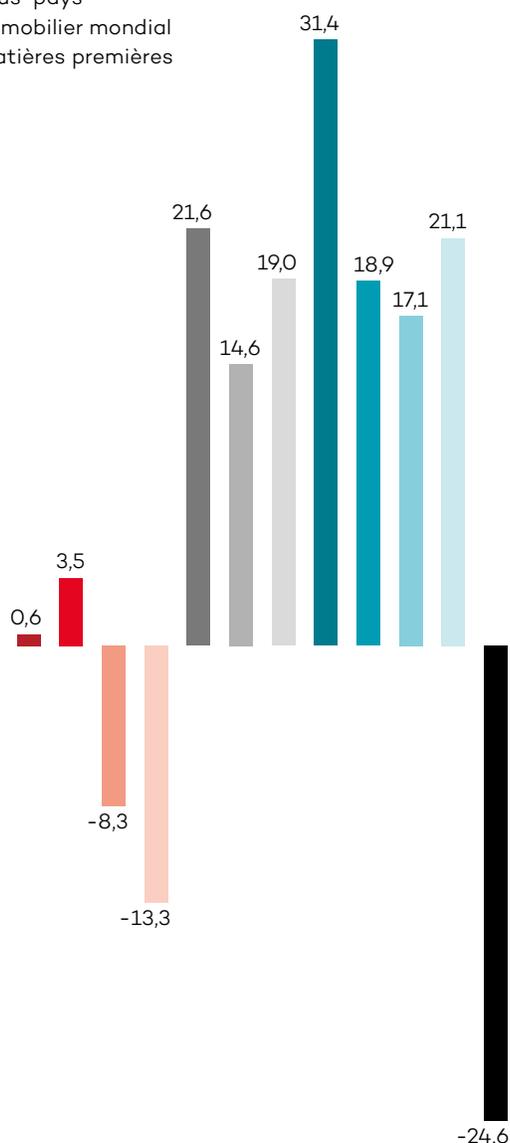
Pour sa part, l'économie canadienne a fait face à des vents contraires, particulièrement en raison des conditions économiques défavorables aux produits de base. La forte baisse des prix des métaux de base et du pétrole entraînait des réductions prononcées de la production et des investissements dans le secteur des ressources avec d'importantes pertes d'emplois à la clé. Cependant, grâce à la résistance de l'activité dans les autres secteurs, le niveau d'emploi s'est maintenu malgré la morosité du secteur extractif. La faiblesse des taux d'intérêt, qui a favorisé la demande des ménages et soutenu la demande globale, a joué un rôle significatif dans la résilience de l'économie canadienne.

Dans cet environnement, les marchés boursiers et obligataires ont terminé l'année avec des rendements modestes, mais positifs, à l'exception du marché boursier canadien (-8,3%). De plus, le recul du dollar canadien face aux principales devises est venu bonifier la performance des marchés étrangers. À titre d'exemple, pour l'investisseur canadien, le rendement des actions mondiales qui était de 2,7% en devises locales, bondissait à 18,9% une fois converti en dollars canadiens.

### Rendement des principaux marchés en 2015

en % (\$ CA)

- Marché monétaire
- Obligations canadiennes
- Actions canadiennes
- Actions canadiennes à faible capitalisation
- Actions américaines
- Actions américaines à faible capitalisation
- Actions internationales
- Actions internationales à faible capitalisation
- Actions mondiales
- Actions mondiales tous pays
- Immobilier mondial
- Matières premières



## Rendements bruts annualisés

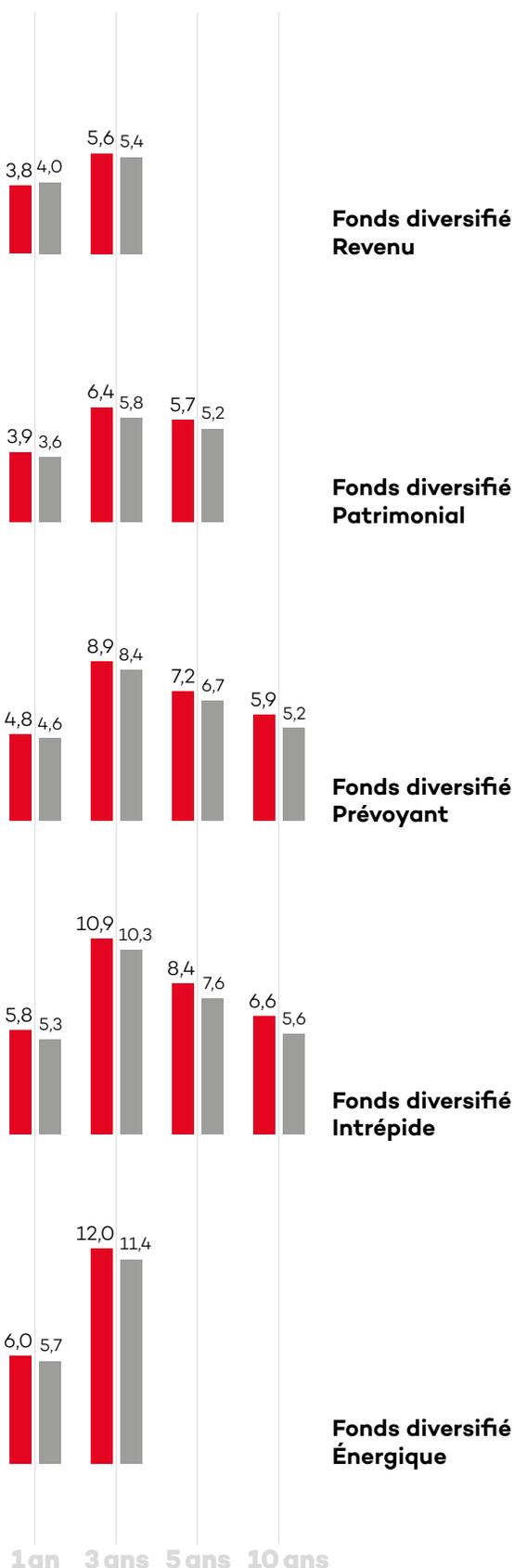
en %

- Fonds Bâtirente
- Portefeuille de référence

### PERFORMANCE DES FONDS

#### Fonds diversifiés Bâtirente

Les Fonds diversifiés Bâtirente ont clôturé 2015 avec des rendements respectifs de 3,8% pour le Fonds Revenu, de 3,9% pour le Fonds Patrimonial, de 4,8% pour le Fonds Prévoyant, de 5,8% pour le Fonds Intrépide et enfin, de 6,0% pour le Fonds Énergique. Ces rendements sont intéressants compte tenu du faible niveau de l'inflation et ils résultent des rendements des différentes catégories d'actif qui les composent, dont la performance est commentée ci-après.



## Rendements bruts annualisés

en %

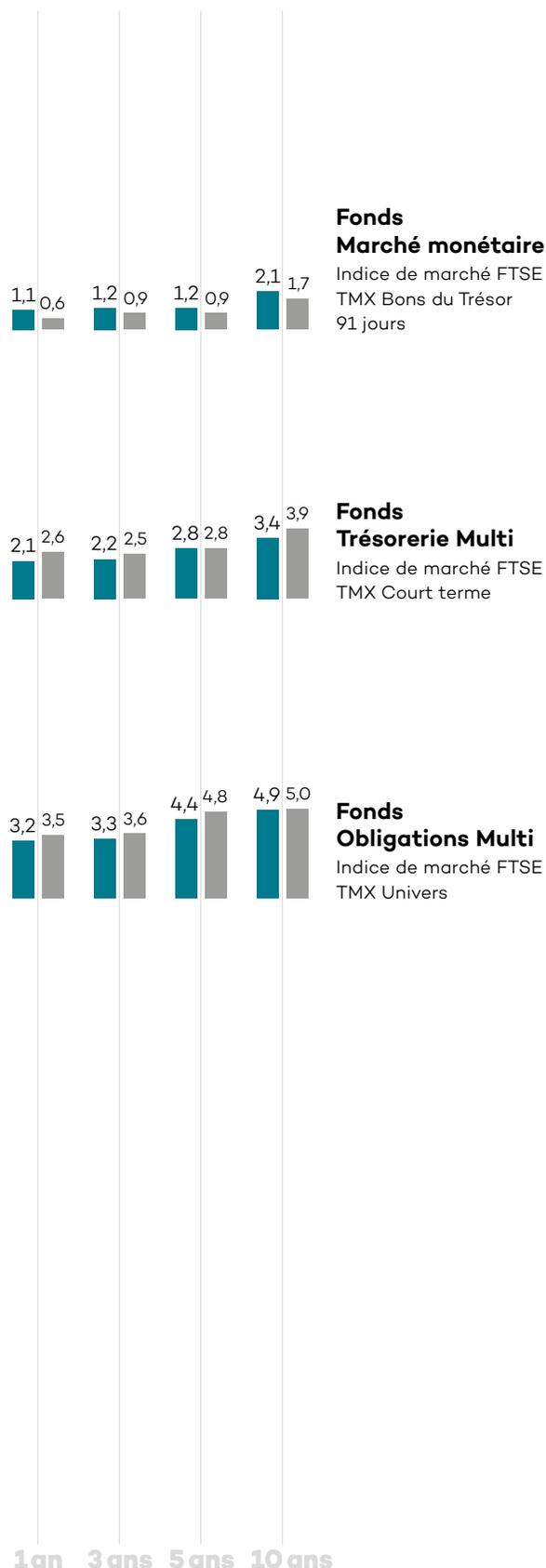
- Fonds Bâtirente
- Portefeuille de référence

### Fonds de titres à revenu fixe

Le marché canadien des titres à revenu fixe a affiché un rendement de 3,5% en 2015. Les conditions économiques ont amené la Banque du Canada à abaisser son taux directeur à deux reprises au cours de l'année, ce qui a fait fléchir toute la structure des taux d'intérêt canadiens. Dans la foulée, le huard s'est déprécié face à la devise de l'Oncle Sam, passant de 0,86 \$ au début de janvier 2015 à moins de 0,72 \$ à la fin décembre. Conscients du contexte économique morose, les investisseurs boudaient les obligations de sociétés, cherchant refuge dans les émissions gouvernementales. Les obligations provinciales (4,1%) affichaient ainsi la meilleure performance sectorielle, suivies des titres fédéraux (3,7%) et des titres de sociétés (2,7%). Le segment de moyen terme produisait la meilleure performance annuelle (4,9%), suivi du long terme (3,8%) et du court terme (2,6%). Au cours de l'année 2015, les taux des obligations fédérales de 5 et de 10 ans fléchissaient respectivement de 61 et 39 points centésimaux pour terminer l'année à 0,7% et 1,4%.

Le comportement défensif adopté par le Fonds Obligations Multi par crainte d'une hausse des taux et une légère surpondération en titres des sociétés expliquent son rendement de 3,2%, légèrement sous l'indice du marché à 3,5%.

Pour leur part, les Fonds Trésorerie Multi et Marché monétaire obtenaient des rendements respectifs de 2,1% et 1,1%, soit légèrement moins que l'indice de marché dans le cas du premier et 0,5% de mieux dans celui du second.



## Rendements bruts annualisés

en %

- Fonds Bâtirente
- Portefeuille de référence

### Fonds Bâtirente Actions canadiennes Multi

La Bourse canadienne est la seule parmi les marchés boursiers développés à avoir affiché un rendement négatif en 2015. En plus de la correction du prix des matières premières, cette contre-performance s'explique par la déroute du titre de Valeant Pharmaceuticals qui avait d'abord poussé le marché à la hausse au premier semestre avec une croissance de plus de 50% avant que ses problèmes de gouvernance ne le fassent chuter de façon tout aussi spectaculaire durant le second semestre.

Dans ce contexte, le Fonds Actions canadiennes Multi tirait son épingle du jeu et affichait un rendement annuel de -3,6%, soit 4,7% de mieux que l'indice du marché.

### Fonds Bâtirente Actions mondiales à faible capitalisation

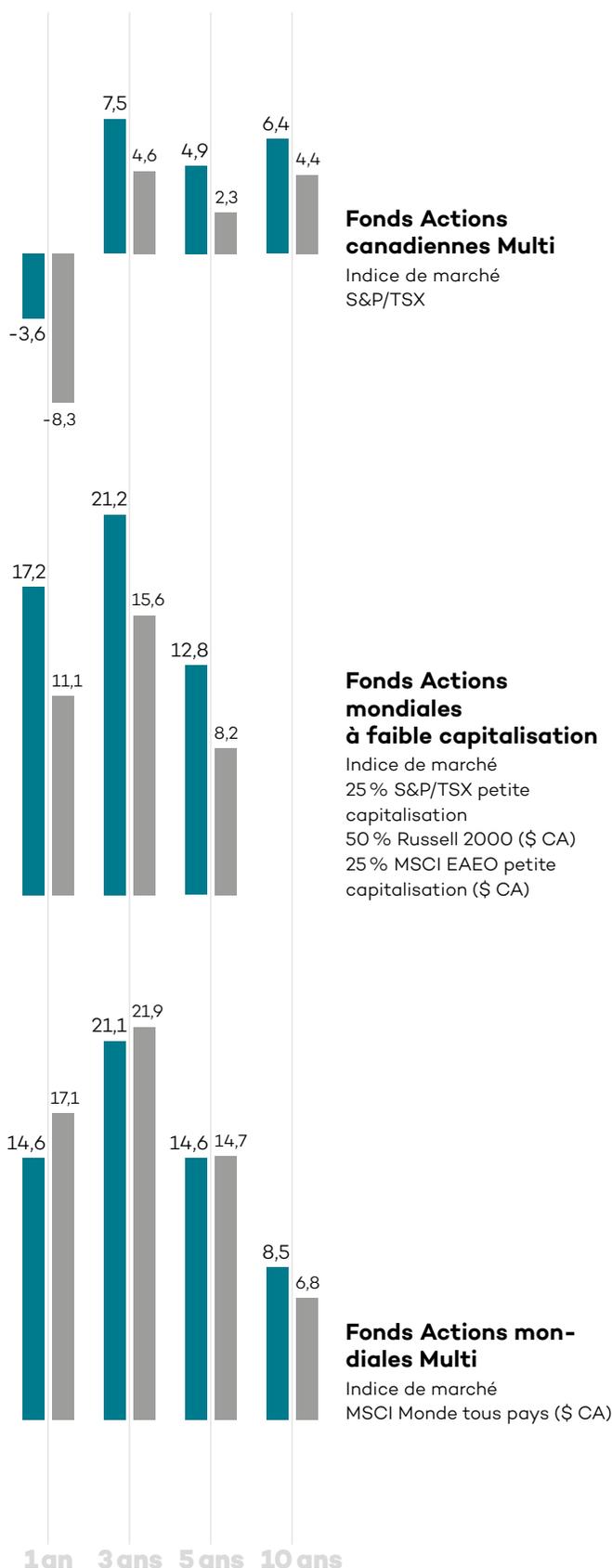
Le Fonds Actions de sociétés à faible capitalisation, qui est investi à 25% au Canada, à 50% aux États-Unis et à 25% dans le reste du monde développé, a terminé l'année en hausse de 17,2%, soit 6,1% au-dessus de son indice repère. Malgré la faiblesse du marché canadien, à forte proportion de ressources, les performances positives des autres marchés ont été amplifiées par la forte dépréciation du dollar canadien.

### Fonds Bâtirente Actions mondiales Multi

Les marchés boursiers mondiaux, tels que mesurés par l'indice MSCI Monde tous pays, ont terminé 2015 avec un rendement de seulement 1,3% en devises locales. Cependant, là encore, la forte dépréciation du dollar canadien est venue doper à 17,1% le rendement obtenu par l'investisseur canadien. Le Fonds Actions mondiales Multi a terminé l'année à 14,6%, soit 2,5% de moins que le marché.

### Autres actifs

Les autres actifs sont recherchés pour la diversification ajoutée qu'ils apportent à nos fonds diversifiés. En 2015, les produits de base ont terminé l'année en territoire négatif (-18,2%) surclassant l'indice de référence par 6,5%. Par contre, les titres immobiliers mondiaux ont connu une autre excellente année et ont enregistré une hausse de 13,9%, stimulés eux aussi par la dépréciation du huard.



### Fonds Actions canadiennes Multi

Indice de marché S&P/TSX

### Fonds Actions mondiales à faible capitalisation

Indice de marché  
25 % S&P/TSX petite capitalisation  
50 % Russell 2000 (\$ CA)  
25 % MSCI EAO petite capitalisation (\$ CA)

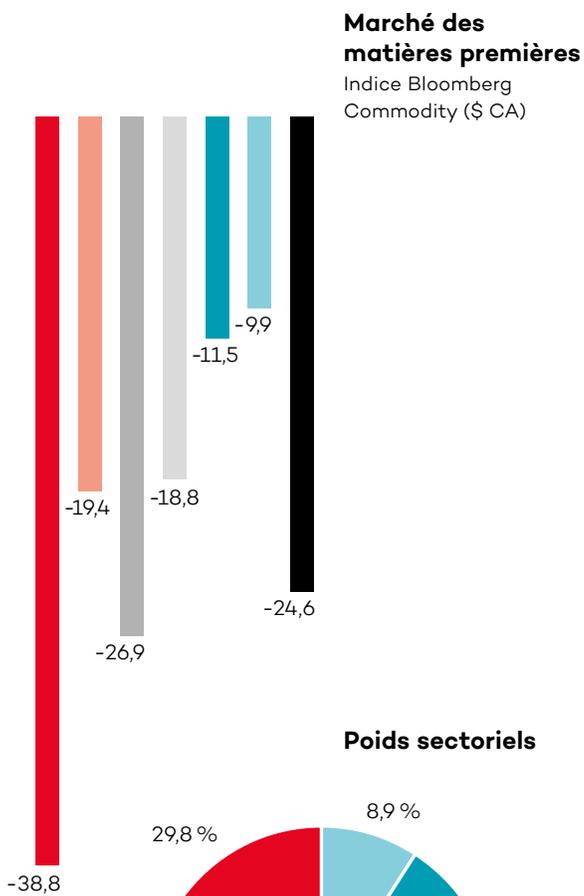
### Fonds Actions mondiales Multi

Indice de marché MSCI Monde tous pays (\$ CA)

### Rendements

en %

- Énergie
- Grains
- Métaux industriels
- Bétail
- Métaux précieux
- Produits de base hors métaux
- Indice total



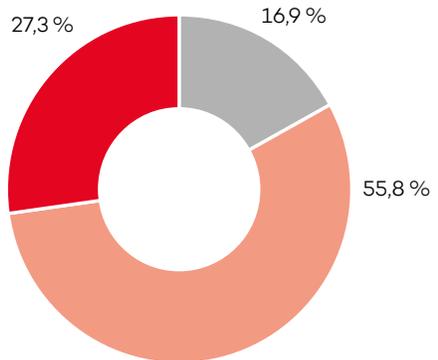
### Rendements

en %

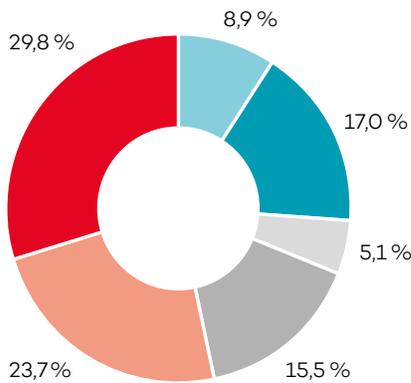
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Europe
- Indice total



### Poids géographiques



### Poids sectoriels



# ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

## L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : NOS RACINES, NOTRE AVENIR

**Bâtirente est un pionnier au Québec en investissement responsable. Bâtirente signait les Principes pour l'investissement responsable (PRI) lors de la cérémonie de lancement tenue en avril 2006 à la Bourse de New York en présence du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. L'expertise de Bâtirente est maintenant reconnue au-delà de nos frontières.**

Bâtirente place les intérêts financiers et les intérêts généraux à long terme de ses membres au cœur de son action. C'est pourquoi nous intervenons auprès des entreprises dans lesquelles nous détenons des placements afin qu'elles améliorent leur gestion des risques extrafinanciers ou risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

En 2015, Bâtirente a contacté 26 sociétés en vue d'aborder divers enjeux ESG. Onze d'entre elles ont été effectivement rencontrées (tableau ci-dessous). Nous avons abordé les thèmes de changements climatiques, de la fiscalité responsable, des relations avec les collectivités, des droits humains et du travail et de la reddition de comptes ESG.

## État du dialogue

		Climat	Fiscalité	Collectivités	Travail	Reddition de comptes
Alimentation Couche-Tard	↻	●			●	●
Banque de Nouvelle-Écosse	→	●	●			
Banque Nationale du Canada	→		●			
Banque Royale du Canada	→	●	●			
BMO Banque de Montréal	→	●	●			
Dollarama	↻				●	●
Eldorado Gold	↻		●	●		
Goldcorp	↻		●	●		
Loblaws	↻				●	
Metro inc.	↻				●	
Suncor Énergie	↻	●		●		

↻ Dialogue en progression

→ Neutre

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

---

En 2015, l'enjeu des changements climatiques a plus que jamais occupé l'avant-scène de l'actualité, notamment grâce à la Conférence de Paris sur le climat en décembre. La mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles de placement (voir l'encadré à la page suivante) et les efforts pour allouer davantage de capitaux à la transition vers une économie sobre en carbone comptent parmi les principales évolutions qu'a connues cette thématique dans le monde financier cette année.

Bâtirente a abordé le risque climatique avec plusieurs entreprises de ses portefeuilles dans le but de comprendre leur stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons notamment discuté avec certaines banques de la possibilité pour elles d'améliorer la divulgation de l'exposition de leur portefeuille d'investissement et de prêts aux secteurs à haute intensité carbone.

Un grand nombre de sociétés énergétiques se livrent directement, ou par l'intermédiaire d'une association industrielle, à un lobbying intense auprès des gouvernements afin de brider l'adoption de politiques contre les changements climatiques. Ces activités s'opposent aux efforts des investisseurs institutionnels qui voient les changements climatiques comme un facteur de risque croissant qui plombera la performance globale de leur portefeuille et appellent les gouvernements à davantage de réglementation. C'est pourquoi Bâtirente s'est associé à la récente déclaration des investisseurs institutionnels à l'intention du monde corporatif exprimant nos attentes au sujet du lobbying portant sur les changements climatiques. Avec une soixantaine d'autres investisseurs institutionnels, nous y indiquons notre vœu que les entreprises appuient les politiques gouvernementales visant à limiter les changements climatiques et qu'elles s'assurent que les positions défendues par leur association industrielle soient alignées avec leur propre position. Nous directement avons abordé ce thème avec la société TransCanada.



**Bâtirente a abordé le risque climatique avec plusieurs entreprises de ses portefeuilles dans le but de comprendre leur stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre.**

---

# Empreinte carbone

En décembre 2015, Bâtirente divulguait l’empreinte carbone de ses portefeuilles d’actions. Cela faisait suite à l’Engagement de Montréal sur le carbone (EMC) lancé par l’Association pour les Principes de l’investissement responsable (UNPRI) dans le cadre de sa conférence annuelle tenue à Montréal en septembre 2014 et dont nous avons été l’un des premiers signataires.

La réponse enthousiaste des investisseurs – 118 signataires représentant 10,8 billions d’actifs sous gestion (\$ US) – envoyait un message clair aux gouvernements des pays du monde alors que s’ouvrait la Conférence de Paris (COP21) de décembre 2015: la finance institutionnelle globale se montrait disposée à passer à l’action et à se joindre au combat historique contre le dérèglement climatique.

L’empreinte carbone de nos 13 portefeuilles d’actions correspond à notre quote-part des émissions de gaz à effet de serre (GES) de chacune des sociétés détenues directement, ou par l’intermédiaire d’un fonds commun de placement, et calculée au prorata du capital-actions détenu par rapport au capital-actions en circulation.

Nous avons constaté que l’intensité carbone de l’ensemble des actions de sociétés détenues par les Fonds Bâtirente, soit 69,9 t éq. CO<sub>2</sub> par million de dollars représentait seulement 68 % de celle de nos indices de référence, soit 102,2 t éq. CO<sub>2</sub> par million de dollars. C’est seulement sur le marché canadien – grandes et faibles capitalisations – que l’intensité carbone de nos portefeuilles s’est avérée supérieure à celle des indices du marché.

En mesurant l’empreinte carbone de ses portefeuilles, Bâtirente a accompli une étape importante dans les processus qui permettent aux investisseurs d’agir sur les changements climatiques. En effet, c’est en connaissant bien où se trouvent les sources d’émissions d’un portefeuille d’actions que l’on peut ensuite œuvrer à les réduire. De plus, comme l’EMC requiert une divulgation annuelle de son empreinte, Bâtirente en suivra l’évolution dans le temps en toute transparence.

La façon dont les investisseurs institutionnels pourront agir sur le climat passe d’abord et avant tout par la réallocation des capitaux vers des secteurs et des sociétés qui contribueront à réduire les émissions globales de GES.

D’ailleurs, dès le mois de novembre 2015, nous avons posé un premier geste dans le sens de cette réallocation en dirigeant 10 % de nos placements en actions mondiales dans un fonds spécialisé sur le thème de la croissance durable. Ce fonds investit ses actifs dans des sociétés qui œuvrent notamment à la réduction des émissions de GES en améliorant l’efficacité énergétique, ou dans le domaine des services à l’environnement, tel le traitement des eaux usées. D’ailleurs, ce fonds évite complètement le secteur des énergies fossiles.

C’est pourquoi la prochaine étape importante que nous avons déjà amorcée est celle de sensibiliser nos gestionnaires de portefeuille à l’urgence de prendre le virage de ces réallocations. Ainsi, au cours des années à venir, nous nous consacrerons à mobiliser en ce sens les firmes de gestion auxquelles sont confiés nos portefeuilles d’actions canadiennes, d’actions globales et de titres immobiliers. Nous les inciterons à prendre en compte le risque carbone, comme elles le font pour d’autres types de risques, et à l’incorporer à leur processus de gestion.

Par ailleurs, dans le cadre de notre action sur les changements climatiques, nous continuerons de déployer d’importants efforts d’engagement actionnarial, comme nous le faisons depuis une dizaine d’années, pour amener les entreprises où nous détenons des placements à réduire leurs émissions de GES.

La divulgation complète est disponible dans la salle de presse de notre site Web.

## FISCALITÉ RESPONSABLE

Les controverses hautement médiatisées révélées par LuxLeaks ont contribué à mettre les stratégies d'évitement fiscal agressif à l'ordre du jour de la communauté internationale. Depuis 2013, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) conduit d'importants travaux visant une réforme du système fiscal international qui fut établi au cours du dernier siècle sans vision globale et, par conséquent, inadapté à une économie mondialisée. Le système actuel permet aux sociétés transnationales de transférer leurs bénéfices d'une juridiction à une autre pour profiter de taux d'imposition plus favorables. Ces pratiques d'évitement ont des conséquences négatives à plusieurs niveaux : sur les gouvernements dont les ressources financières se trouvent réduites, sur les entreprises locales rendues moins compétitives face à la concurrence de ces multinationales et sur les investisseurs qui subissent les nuisances faites aux deux premiers et qui n'ont pas l'heure juste quant à la profitabilité réelle de ces sociétés dont les profits pourraient s'évaporer si les échappatoires se refermaient.

Reconnu pour sa maîtrise du dossier de la fiscalité responsable, Bâtirente a participé à l'élaboration du guide destiné à soutenir les investisseurs responsables qui dialoguent avec les entreprises à ce sujet. Ce guide énumère notamment une série d'indicateurs permettant d'identifier les entreprises à risque. Il y est aussi question des politiques corporatives, du rôle que devrait jouer le conseil d'administration dans la supervision du risque fiscal et de la transparence en matière de données financières et de reddition de comptes « pays-par-pays » qui faciliteraient l'identification des entreprises qui transfèrent des profits vers les paradis fiscaux.

En 2015, nous avons abordé ce sujet avec diverses sociétés minières et institutions financières. Nous avons visé les minières dont les structures corporatives sont particulièrement complexes, avec plusieurs filiales dans des pays couramment qualifiés de « paradis fiscaux » tels les Bahamas ou les îles Caïmans. Même si certaines compagnies ont justifié l'existence de leurs filiales par les avantages opérationnels qu'elles procurent, d'autres sont demeurées silencieuses, laissant croire à une utilisation à des fins fiscales. Les banques, pour leur part, pourraient être impliquées dans la facilitation de l'évitement fiscal pour certains de leurs clients.

Dans le cadre de ces dialogues, nous avons commencé à recommander aux sociétés d'adopter des politiques de fiscalité responsable, de démontrer plus de transparence au sujet de leurs filiales et de s'assurer que leur planification fiscale ne nuise pas au développement durable.



Bâtirente, en partenariat avec le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE), a constitué une corporation nommée *Æquo*, Services d'engagement actionnarial inc., dont les deux partenaires sont actionnaires à parts égales.

D'ici l'été 2016, Bâtirente aura transféré à *Æquo* les activités d'engagement actionnarial actuellement réalisées à l'interne. En essayant ainsi nos activités d'investissement responsable, nous visons à ce que de tels services, actuellement absents de notre marché, soient rendus disponibles à la communauté québécoise de l'investissement institutionnel et au-delà.

Nous misons sur le fait qu'en mobilisant davantage de capitaux derrière cette activité, nous accroîtrons l'impact de nos actions et permettrons à l'investissement responsable de prendre un nouvel essor.

## **DROITS DE LA PERSONNE ET RESSOURCES HUMAINES**

---

Depuis les années 1990, de nombreuses entreprises ont adopté des codes de conduite destinés à prévenir la violation des droits fondamentaux du travail par leurs fournisseurs. Dans le passé, la réputation de nombreuses marques a pu être entachée par la médiatisation liant leur chaîne d'approvisionnement à des cas de travail forcé ou de travail de mineurs. En 2011, l'approbation par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies des *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme* a établi la responsabilité des entreprises à l'égard du respect des droits de la personne dans leurs activités directes mais aussi dans leur chaîne d'approvisionnement.

Quant à nous, nous attendons des entreprises de commerce de détail qu'elles informent leurs fournisseurs des pratiques qui ne sont pas tolérées et qu'elles mettent en place des systèmes de contrôle efficaces du respect des droits humains. De plus, nous les encourageons à aller plus loin en cherchant à accroître la capacité des États à mieux encadrer leur marché du travail afin d'assurer le respect des droits de la personne et des conditions décentes de travail par leurs entreprises.

Depuis 2013, nous discutons de performance sociale avec Dollarama qui a maintenant adopté une *Approche en matière de développement durable*, ainsi qu'un code de conduite pour ses fournisseurs portant notamment sur les conditions minimales de conformité aux droits fondamentaux du travail. La grande majorité de ses fournisseurs, qui sont principalement situés en Asie, a maintenant signé le code et Dollarama en est à évaluer les stratégies à déployer pour s'assurer qu'ils le respectent. La compagnie étudie actuellement les recommandations visant l'amélioration et l'implantation du code que nous lui avons adressées en 2015.

Metro est un autre détaillant avec lequel nous entretenons un dialogue depuis plusieurs années. Nous avons récemment recommandé à la compagnie, qui cherche à améliorer son approche en approvisionnement responsable, d'intégrer la question des droits du travail à sa démarche. En effet, depuis quelques années, de multiples cas de travail forcé ont été répertoriés dans la filière de l'élevage de crevettes en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi nous avons recommandé au marchand d'alimentation de se joindre au Shrimp Sustainable Supply Chain Task Force, une alliance de détaillants, de gouvernements et d'ONG visant notamment la fin du travail forcé dans l'industrie thaïlandaise des pêcheries.

Par ailleurs, nous avons contribué au groupe de travail des PRI sur les relations professionnelles dans le secteur du commerce de détail. Ce groupe a d'abord élaboré un corpus d'indicateurs de performance dans le champ des ressources humaines avant d'entreprendre une campagne auprès de 27 détaillants dans le but d'obtenir la divulgation de données sur ces indicateurs parmi lesquels se trouvent le taux de roulement, la satisfaction des employés et l'investissement en formation professionnelle. Les dialogues conduits par les 24 investisseurs participant au groupe ont amené plusieurs entreprises à améliorer leur divulgation. Cependant, Bâtirente n'a pu obtenir d'engagement formel en ce sens de la part d'Alimentation Couche-Tard, d'Empire (Sobeys) ou de Loblaws.

**Nous attendons des entreprises de commerce de détail qu'elles communiquent à leurs fournisseurs les pratiques qui ne sont pas tolérées et qu'elles mettent en place des systèmes de contrôle efficaces en matière de droits humains.**

---

## **VOTES EXERCÉS AUX ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES**

---

En 2015, Bâtirente a exercé ses droits de vote auprès de 103 sociétés. Les scrutins portaient sur 1152 résolutions. Nous avons appuyé la recommandation du conseil d'administration dans 403 de ces scrutins (ou 35%).

En général, nous votons contre un administrateur – ou nous nous abstenons de voter lorsque l'option de voter contre n'est pas offerte – parce que nous désirons protester contre les pratiques de gouvernance de la société. Ainsi, nous voterons contre un administrateur non indépendant lorsque le conseil d'administration compte moins de 66% d'administrateurs indépendants de la direction, ou lorsqu'un administrateur sortant est membre du comité de rémunération et que la rémunération de la haute direction ne répond pas aux critères importants de notre politique, ou lorsque l'administrateur sortant affiche un faible taux d'assiduité aux rencontres des comités et du CA. C'est ainsi que nous nous sommes abstenus ou avons voté contre 502 candidats au conseil d'administration.

Pareillement, nous nous sommes abstenus de voter ou opposés à la nomination des firmes d'audit externes recommandées dans la majorité des 97 résolutions, car nous votons ainsi dès que le cabinet d'auditeurs tire moins de 75% de ses honoraires professionnels d'activités non reliées à l'audit ou dès que la durée du mandat d'audit excède sept années. La non-conformité à l'un de ces deux critères entache, selon nous, la nécessaire indépendance des auditeurs.

Nous avons voté contre la totalité des votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants et contre une majorité des propositions cherchant l'adoption de nouveaux régimes de rémunération. Dans la majorité des cas, nous avons voté ainsi car nous nous opposons systématiquement aux régimes de rémunération qui comportent l'octroi d'options d'achat d'actions.

Par ailleurs, nous avons appuyé 33 résolutions proposées par des actionnaires et traitant d'environnement, de changements climatiques, de droits de la personne et de gouvernance.

Les rapports de vote se trouvent sur notre site Web sous l'onglet Investissement responsable.



*En mesurant l'empreinte carbone de ses portefeuilles, Bâtirente a franchi une étape cruciale dans les processus qui permettent aux investisseurs d'agir sur les changements climatiques. Lorsqu'on connaît les sources d'émission de GES, on peut œuvrer à les réduire.*



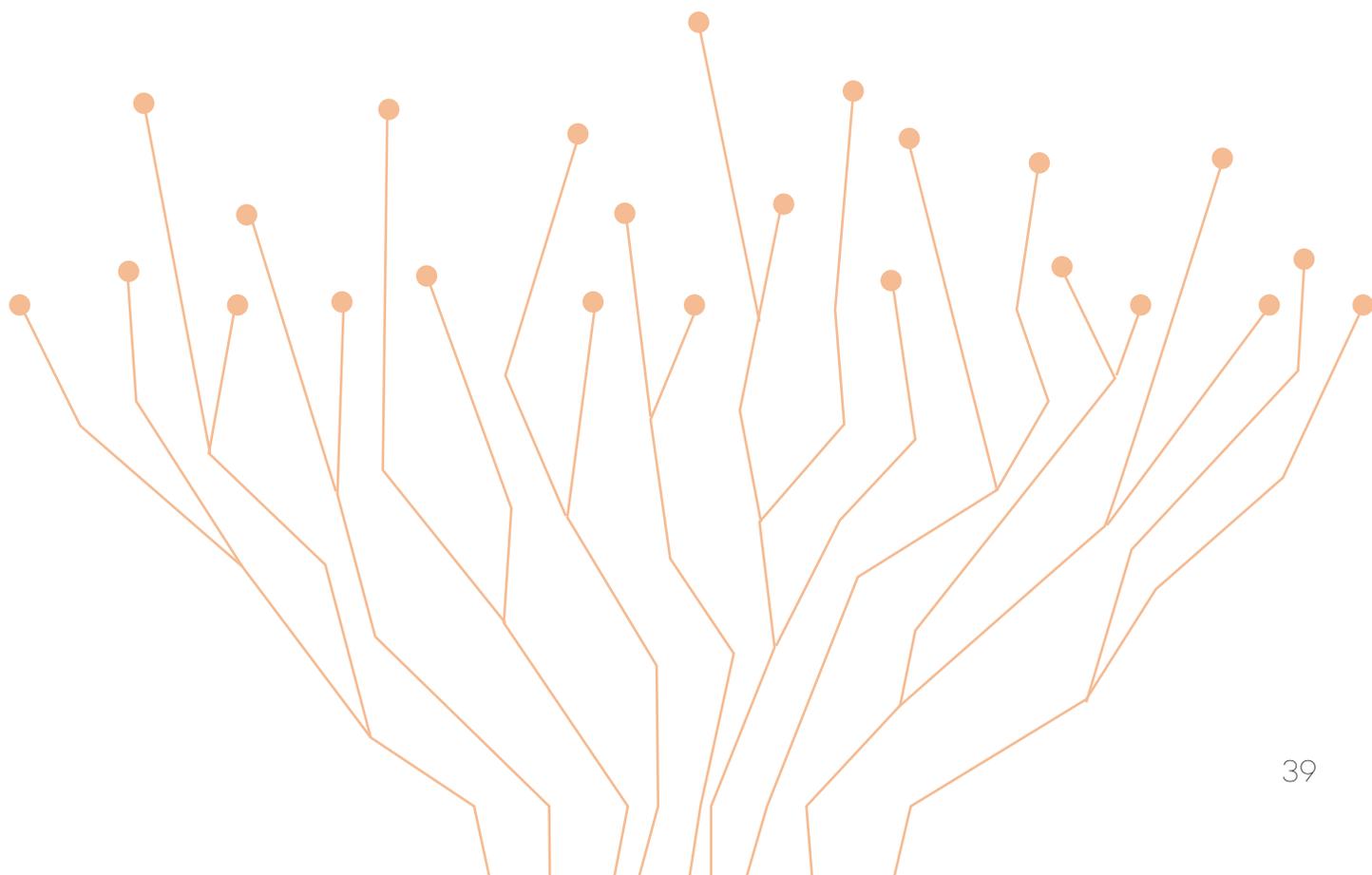
# PERFORMANCE SOCIÉTALE

## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE : NOS RACINES, NOTRE AVENIR

---

**Dès 2004, Bâtirente a eu le souci d'adopter les meilleures pratiques en matière de divulgation de ses impacts sociaux et environnementaux. Nous publions alors tous les deux ans un rapport global basé sur les indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI). Cette divulgation a été consolidée en 2014 avec la décision de focaliser nos efforts de transparence sur les indicateurs les plus pertinents aux activités propres à notre organisation compte tenu de sa taille et à le faire chaque année. De plus, à titre de signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), Bâtirente produit annuellement un rapport de ses pratiques dans ce domaine en tant qu'investisseur institutionnel actif sur les marchés publics.**

---



## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

### Émissions de GES

Les activités professionnelles d'une entreprise de services financiers génèrent peu d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Nos émissions sont essentiellement imputables aux déplacements professionnels des employés affectés à l'accompagnement des groupes ou des membres qui sont principalement effectués en voiture. Notre engagement dans la sphère de l'investissement responsable, notamment auprès des Principes pour l'investissement responsable (PRI), entraîne occasionnellement des déplacements aériens.

Bâtirente cherche à promouvoir le développement durable auprès des membres de son personnel, en les encourageant à acquérir ou à maintenir de bonnes pratiques en matière de déplacements domicile-travail. À cet effet, Bâtirente subventionne l'achat des titres mensuels de transport en commun, ce qui contribue à maintenir le recours aux transports collectifs par le personnel sédentaire à environ 73%.

Par ailleurs, Bâtirente et les autres employeurs du Carrefour financier solidaire ont mis sur pied le programme CarboPOINTS qui vise aussi à encourager les employés de l'immeuble à remplacer l'auto solo par des modes de transport durables ou actifs. Les points crédités pour l'utilisation de tels modes de transport peuvent être convertis en bons d'achat auprès d'entreprises reconnues pour leur contribution au développement durable ou en dons à des organismes de promotion des droits humains ou de l'environnement tels Amnistie Internationale ou Équiterre. Dans le cadre de ce programme, chaque printemps, une journée de mise au point gratuite de vélos est tenue sur le site au bénéfice de tous les cyclistes du Carrefour.

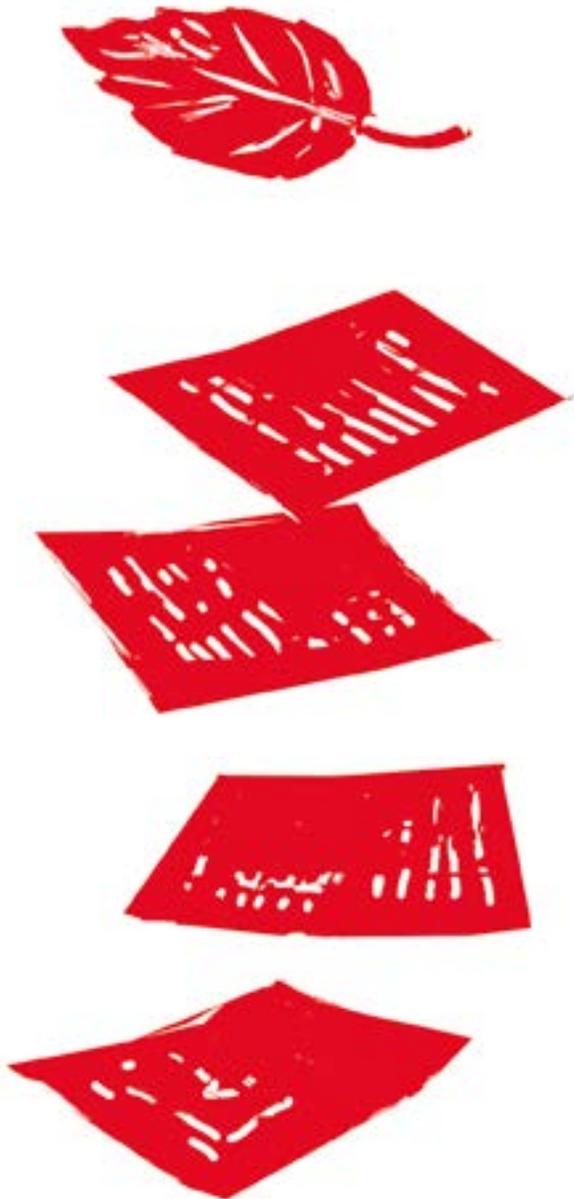
### Consommation de papier

La consommation de papier présentée ici se divise en deux catégories : la consommation directe pour les besoins internes des employés et des comités de Bâtirente et la consommation indirecte qui est imputable à notre administrateur pour ses activités de communication et de développement des affaires de Bâtirente.

## Émissions de GES liées aux déplacements

en tonnes métriques d'équivalent CO <sub>2</sub>	2013	2014	2015
<b>Émissions directes</b>			
Déplacements professionnels des employés	15	12	16
Déplacements professionnels des administrateurs	1	2	2
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>18</b>
Émissions par 1000 participants, en kg	10	9	12
<b>Émissions indirectes</b>			
Déplacements domicile-travail des employés	0,81	0,68	1

Sources : Bâtirente et Planétair



### **Consommation directe de Bâtirente**

La consommation de papier par les employés de Bâtirente et les comités qui assurent la gouvernance de l'organisation a augmenté de 15 %, passant de 64 300 feuilles en 2014 à 73 900 en 2015. Cette augmentation s'explique par la croissance des effectifs nécessaire au développement de ses affaires. La consommation de papier dans le cadre des activités courantes a connu une augmentation somme toute assez faible si on la compare au nombre de personnes supplémentaires.

En vue de limiter l'empreinte environnementale liée à cette consommation, Bâtirente imprime toutes ses publications sur du papier FSC ou 100 % recyclé.

Bâtirente poursuit ses efforts de sensibilisation de ses employés à l'importance de réduire la consommation de papier.

### **Consommation indirecte de notre administrateur**

Depuis l'entrée en fonction de Desjardins Assurances en tant qu'administrateur le 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous avons accru les efforts pour amener nos membres et responsables de groupe à se tourner vers les communications électroniques et nous avons déployé de nouveaux outils pour accélérer cette transition.

Pour la première année de son mandat, Desjardins Assurances n'avait pu compiler sa consommation de papier, ce qui n'a débuté qu'en janvier 2015.

Les envois administratifs personnalisés que notre administrateur est tenu de transmettre aux membres, aux responsables de groupe et aux responsables des remises ont représenté 265 600 feuilles et 98 000 enveloppes.



### Virage électronique

Depuis 2014, Bâtirente accentue son virage vers les communications électroniques afin de l'étendre à ses membres et à ses responsables de groupe, deux parties prenantes clés qui bénéficient d'un site Web dédié.

Au 31 décembre 2015, 14% de nos membres géraient leur compte en ligne grâce à notre site Services aux membres qui leur permet également d'obtenir leurs relevés financiers et leurs reçus fiscaux s'ils le désirent. Quant aux groupes, plus de 50% d'entre eux ont recours à nos services en ligne pour diverses fonctions requises à l'administration de leur régime (c.-à-d. : téléchargement de rapports, de formulaires et de guides).

Par ailleurs, les deux infolettres électroniques que nous avons développées à l'intention de ces deux publics gagnent en popularité. En effet, 75% de nos responsables de groupe sont abonnés à l'infolettre *Le Porte-parole*, alors que plus de 20% des membres sont inscrits à notre liste de diffusion, ce qui leur permet de recevoir l'infolettre *Votre chemin* depuis janvier 2016.



**Au 31 décembre 2015, 14 % de nos membres géraient leur compte en ligne grâce à notre site Services aux membres.**

## PERFORMANCE SOCIALE

Au 31 décembre 2015, Bâtirente comptait douze employés, dont neuf syndiqués. Une troisième convention collective était alors en cours de négociation et a été signée en mars 2016. Cette convention définit les conditions de travail et inclut une gamme d'avantages sociaux, dont un régime de retraite, un régime d'assurance collective, un programme de supplément aux prestations du régime public de congés parentaux et l'accès à la formation professionnelle. Des régimes de congés et de vacances annuelles avantageux y sont également prévus.

La flexibilité dont les employés bénéficient au chapitre de l'aménagement de leur horaire de travail facilite la conciliation travail-famille. De plus, des services de soutien leur sont offerts afin d'affronter les difficultés personnelles qu'ils peuvent rencontrer.

### Conditions salariales

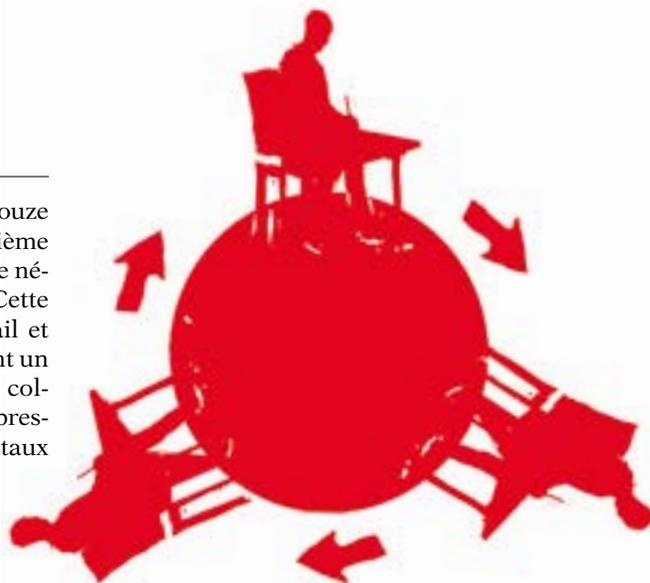
Les conditions salariales sont fixées dans une grille de rémunération qui comporte un avancement d'échelon annuel. Le salaire d'entrée chez Bâtirente est de 23,16 \$ l'heure, ce qui équivaut à plus de 2,25 fois le salaire minimum en vigueur au Québec.

Au 31 décembre 2015, Bâtirente comptait dans son équipe six hommes et six femmes.

Pour 2015, le rapport du salaire de base maximal des femmes en regard de celui des hommes était de 88,1 %.

### Régime de retraite

Les employés de Bâtirente bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées dont le taux de solvabilité était de 87,4 % au 31 décembre 2014.



### Formation continue

Les professionnels de la finance à l'emploi de Bâtirente détiennent des certifications professionnelles émises par l'Autorité des marchés financiers, par le CFA Institute et par l'Institut canadien des actuaires. Ces organismes prescrivent de 30 à 100 heures de formation continue pour chaque période de deux ans. Bâtirente assume les frais relatifs à cette formation pour ses employés visés. Les employés des autres catégories d'emploi ont aussi accès à la formation continue. En 2015, 330 heures de formation professionnelle ont été suivies par sept employés réguliers de Bâtirente.

### Commandites et implication locale

En plus des activités liées directement à son rôle de promoteur du système de retraite, Bâtirente s'engage au sein de différentes initiatives syndicales, communautaires ou sociales en lien avec l'amélioration des conditions de retraite des travailleuses et des travailleurs et avec le développement durable des communautés, deux objectifs liés à la réalisation de sa mission. Cet engagement se réalise, entre autres, par l'attribution de dons et de commandites ou par une participation à des campagnes de financement, de levées de fonds ou à d'autres activités caritatives.

La politique de Bâtirente vise à ce que les commandites et les dons attribués servent à des fins d'information et d'éducation, au développement économique et au mieux-être des communautés. L'attribution des dons et des commandites est régie par une politique interne supervisée par le comité de gouvernance.

En 2015, Bâtirente a soutenu les organisations et les événements suivants dans les domaines syndical, humanitaire et social, du développement durable, de l'éducation et de la recherche ainsi que de l'investissement responsable :



## Domaine syndical

Camp Vol d'été de Leucan  
Congrès, tournois de golf, anniversaires et journaux internes de conseils centraux et de syndicats  
Congrès de fédérations

## Investissement responsable

Bourse IFD-PRI de la meilleure recherche en investissement responsable  
Colloque sur l'investissement responsable du Réseau PRI Québec

## Droits humains et développement durable

Amnistie Internationale  
Équiterre  
La rue des femmes  
Terre Sans Frontières

## Éducation et recherche

École d'été sur les changements climatiques du CERIUM  
Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité  
Fondation Léa-Roback

## Culture



Tous amis de Radio-Canada  
Grands amis du *Devoir*  
Fête africaine à Inverness

*Les groupes sont au cœur  
du fonctionnement de Bâtirente.  
Amorcée en 2014 au sein  
du conseil d'administration, une  
importante réflexion a conclu  
à la nécessité de consolider,  
voire d'étendre, la place qui  
leur est déjà accordée dans les  
processus de gouvernance.*



# CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

**Pierre Patry** ● ■ ■  
**2014\*** Montréal  
 Trésorier  
 Confédération  
 des syndicats  
 nationaux



VICE-PRÉSIDENTE

**Nathalie Arguin** ● ■ ■  
**2015** Montréal  
 Secrétaire générale  
 Fédération des  
 employées et employés  
 de services publics  
 (CSN)



SECRÉTAIRE

**Normand Brouillet** ● ■ ■  
**2015** Greenfield Park  
 Retraité  
 Confédération  
 des syndicats  
 nationaux



## ADMINISTRATEURS

**Léopold Beaulieu** ● ■ ■  
**2015** Lanoraie  
 Président-  
 directeur général  
 Fondation

**Louise Charette** ● ■ ■  
**2013** Montréal  
 Consultante  
 en gestion  
 de portefeuille  
 et en gouvernance

**Néjia Chéhid** ● ■ ■  
**2014** Montréal  
 Présidente  
 Syndicat des travailleuses  
 et travailleurs de l'hôtel  
 Le Reine Élisabeth  
 (CSN)



**Andrée De Serres** ● ■ ■  
**2013** Ville Mont-Royal  
 Avocate et  
 professeur titulaire  
 École des sciences  
 de la gestion  
 de l'UQAM

**Serge Fournier** ● ■ ■  
**2015** Saint-Nicolas  
 Président  
 Fédération  
 du commerce  
 (CSN)

**René Gélinas** ● ■ ■  
**2013** Chicoutimi  
 Président  
 Syndicat national des  
 travailleurs et travailleuses  
 des Pâtes et Cartons  
 de Jonquière  
 (CSN)



**Pierre Leduc** ● ■ ■  
**2013** Salaberry-  
 de-Valleyfield  
 Syndicat national  
 des produits chimiques  
 de Valleyfield  
 (CSN)

**Benoit Théorêt** ● ■ ■  
**2014** Lachine  
 Président  
 Syndicat des travailleurs  
 Câbles d'Acier  
 de Pointe-Claire  
 (CSN)



## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Daniel Simard** ●  
Montréal



**Yvan Duceppe** ■  
**2013** Longueuil  
Conseiller en  
finance et adminis-  
tration, CPA, CA  
MCE Conseils



**Richard Fortier** ■ ■  
**2014** Longueuil  
Retraité  
CFA

## ADMINISTRATEURS EXTERNES

- Membre élu par l'assemblée des représentantes et des représentants des groupes
- Membre nommé par le comité exécutif de la CSN
- Membre coopté
- Membre ex-officio sans droit de vote
- Membre du comité de placement
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité de gestion des risques extrafinanciers
- Membre du comité des services aux membres
- Membre du comité de gouvernance

\* La date indiquée est celle du début du mandat. Les mandats sont d'une durée de trois ans et se terminent à l'assemblée annuelle régulière se tenant l'année de leur échéance. Dans le cas des membres externes de comités, ce mandat prend fin avec la tenue du premier conseil d'administration suivant cette assemblée.

**Rapport annuel 2015**

Le rapport annuel 2015  
a été tiré en 1200 exemplaires.

**Rapport financier 2015**

Le rapport financier annuel  
est disponible sur le site  
Internet de Bâtirente dans la  
section Documentation.  
Il contient les détails financiers  
vérifiés des Fonds Bâtirente.

**Ont collaboré à ce rapport:**

Marie-Diane Deslauriers, Daniel  
Fortin, Marie-Pierre Leduc,  
François Meloche, Pierre Patry,  
Daniel Simard, Katya  
Vanbeselaere

**Révision et traduction**

Claudette Turgeon

**Conception et graphisme**

France Tardif design

**Illustrations**

Daniel Sylvestre

**Photographies**

Jean-François Bérubé,  
Michel Giroux, Clément Allard,  
Nicolas Lévesque

**Pour nous joindre**

Comité syndical national  
de retraite Bâtirente inc.  
Bureau 203  
2175, boul. De Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2K 4S3  
Téléphone: 514 525-5740  
Sans frais: 1 800 253-0131  
info@batirente.qc.ca  
www.batirente.qc.ca

**Centre de services  
aux membres**

1 800 463-6984, option 2

Juin 2016